

Aan het Choor-Zyn vyf Superbe van yser-gewerkte, en gedeeltelyk vergulde hekken, het hoog altaar is van massief zilver, en koper verguld, by het Zelve Staen 4 Superbe, en konstige Marmeren beelden, dit geson Zynde bragt men ons in de Saal van de Bibliothek die 96 Voeten lang, en 35 voeten breed is de boeken die voor het grootste gedeelte in franse banden gebonden Zyn, Staen in 37 propre gemaakte kasten, in het middel genant regt vier den ingang is een Spiegel van 6 Stukken, ieder stuk van 8 voet breed en 6 voet hoog de Zolder is ook konstig beschildert door Simons van Brunkel, voor wien ook de Zolder van de Refter of Zekmaal in deese rōdye mede zeer fraay beschildert is de Interieure ons de Bibliothek

EERSTE TOONEEL.

AMBROSIUS, MARIA, HANSJE, JAN, PIETER en eenige
Schoolkinderen.

AMBROSIUS.

Welaan, lieve kinderen! nog een paar vragen goed beantwoord, dan kunt gij naar huis gaan, en gij Jan,

La francisation à Leyde

Une étude sociolinguistique
historique sur le lien
possible entre les mots
d'emprunts et le participe
présent aux 18^{ème} et 19^{ème}
siècles

Hannah Butter

s1437488

MA French Language and
Linguistics

Sous la direction de:

Dr. G.J. Rutten et B.M.E. Assendelft

Second lecteur :

Prof. dr. J.E.C.V. Rooryck

12-07-2019

Université de Leyde

La francisation à Leyde

Une étude sociolinguistique historique sur le lien possible entre les mots d'emprunts et le participe présent aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles

Hannah Butter

s1437488

MA French Language and Linguistics

Sous la direction de:

Dr. G.J. Rutten et B.M.E. Assendelft

Second lecteur :

Prof. dr. J.E.C.V. Rooryck

12-07-2019

Université de Leyde

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mes directeurs de mémoire, Monsieur Rutten et Madame Assendelft, pour leur disponibilité, tous leurs conseils et leur soutien. Je les remercie d'avoir partagé une partie de leur corpus en échange de ma contribution au corpus. Grâce à leurs efforts, c'était possible de faire cette recherche.

Je voudrais remercier Monsieur Rooryck, mon second lecteur, pour ses efforts et sa patience.

Enfin, je tiens à remercier ma famille et mes amis pour leur encouragement pendant la réalisation de ce travail.

Table des matières

Table des matières.....	5
Chapitre 1 – Introduction	7
Chapitre 2 – La sociolinguistique historique et l’analyse du discours aux Pays-Bas	9
2.1 La sociolinguistique historique	9
2.2 Les mythes linguistiques	11
2.3 La francisation.....	12
2.4 Études récentes	14
Chapitre 3 – Méthodologie	16
3.1 Corpus	16
3.2 Domaines.....	18
3.2.1 « De Leydse Courant »	18
3.2.2 Les écrits du for privé.....	19
3.2.3 Le théâtre	20
3.3 Méthode.....	20
3.4 Hypothèse.....	21
Chapitre 4 – Résultats	24
4.1 Les mots d’emprunt par rapport au participe présent.....	24
4.2 La francisation.....	25
4.3 Les différents types du participe présent néerlandais.....	26

4.4 Une comparaison entre les participes présents néerlandais et français	30
Chapitre 5 – Discussion	32
Chapitre 6 – Conclusion.....	35
Bibliographie.....	36
Annexe 1 – Mots d’emprunt	39
Annexe 2 – Participe présent	53
Annexe 3 – Conventions de transcription	64

Chapitre 1 – Introduction

Dans le domaine des études sociolinguistiques consacrées à la variation linguistique aux Pays-Bas, il existe une longue tradition de recherche unilatérale. Le paradigme du néerlandais comme langue homogène, sans variation, est un mythe (Rutten, 2008 : 35). Aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles, l'influence du français sur le néerlandais a souvent été décrite et critiquée comme « verfransing ». Cette francisation présumée est un sujet qui a beaucoup attiré l'attention dans le discours métalinguistique au fil des siècles, dont le but était de créer l'unité nationale. Contrairement à ces études unilatérales, les premières recherches sociolinguistiques historiques de la fin du siècle dernier se sont démarquées de cette tradition. Ces nouvelles études ne se limitent pas à la perspective historique des études anciennes. Elles ont pour but d'étudier la variation linguistique dans toutes les couches sociales à travers des recherches empiriques.

Notre étude est consacrée à l'influence française sur le néerlandais aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles dans la ville néerlandaise de Leyde. Il s'agit de l'emploi du français et son influence dans plusieurs domaines. L'étude de domaines est un aspect essentiel pour la recherche sociolinguistique historique et permet d'analyser l'emploi de la langue dans différents contextes. À partir d'un corpus diachronique, nous examinerons l'influence française en comptant le nombre de mots d'emprunt. Ensuite, nous avons pour objectif de déterminer s'il existe un lien entre l'influence française et une structure syntaxique, à savoir le « tegenwoordig deelwoord », le participe présent néerlandais. Van der Horst parle de la possibilité que l'emploi multiple du participe présent néerlandais dans la période examinée soit une conséquence du contact avec le français (2008 : 1150). En conséquence, nous nous intéressons au lien possible entre les mots d'emprunt et l'emploi du participe présent aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles.

Pour bien saisir les objectifs de notre étude, nous traiterons d'abord la sociolinguistique historique, un nouveau domaine de recherche qui étudie la façon dont les langues ont évolué dans le passé en matière des changements dans la société. Nous parlerons des caractéristiques de ce nouveau domaine et de sa méthodologie pour l'évaluation des langues, leur statut et leur développement dans différents contextes. Nous traiterons également la recherche sociolinguistique historique sur la langue néerlandaise. En ce qui concerne la recherche sur la francisation aux Pays-Bas, il n'y a qu'une seule étude qui porte sur l'influence de la langue française sur le néerlandais aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles (Rutten, Vosters & Van der Wal, 2015). Cette période se caractérise par la supposition que le français est la principale langue de la haute société. C'est la raison pour laquelle nous nous intéressons au rôle du français dans la société néerlandaise.

Ensuite, nous parlerons en détail de notre méthode de recherche, de notre corpus, des domaines et de notre hypothèse. Notre méthodologie permet d'examiner l'influence française dans plusieurs contextes pendant deux siècles. Afin d'examiner le lien possible entre l'influence française et le participe présent, nous analyserons le nombre de mots d'emprunts et de participes présents, ainsi que les fonctions et les formes du participe présent néerlandais. Par conséquent, il est important d'expliquer comment nous analyserons tous ces aspects dans notre corpus de 60.000 mots. Nous terminerons avec notre hypothèse.

Dans le quatrième chapitre, nous présenterons nos résultats. Comme nous ferons plusieurs analyses, nous parlerons des résultats étape par étape. Le chapitre suivant contient la

discussion sur les résultats. Nous parlerons également des possibilités pour des recherches suivantes. Dans la conclusion, nous résumerons nos observations de notre recherche.

Chapitre 2 – La sociolinguistique historique et l’analyse du discours aux Pays-Bas

2.1 La sociolinguistique historique

La sociolinguistique historique est le fondement de notre recherche. C’est un sujet complexe qui « n’est pas une de ces nouvelles sciences sans tradition qui de nos jours poussent comme des petits champignons dans le domaine des sciences humaines » (Mattheier, 2010 : 1). La sociolinguistique historique étudie la façon dont les langues ont évolué dans le passé en fonction des changements dans la société (Nevalainen, 2015 : 243). Le contexte social est donc essentiel dans la recherche sociolinguistique historique afin d’étudier les variétés de langue. Nevalainen souligne que la société influence la langue, mais la langue influence également la société (2015 : 246). En conséquence, il est important de traiter « non seulement des régularités internes de l’histoire de la grammaire, mais aussi des interactions entre la grammaire et les communautés linguistiques » (Mattheier, 2010 : 1).

Le domaine de recherche en sociolinguistique historique émerge entre la fin des années 1980 et le début des années 1990 (Aquino-Weber, Cotelli & Kristol, 2009 : 7). Des chercheurs comme Milroy et Tieken-Boon van Ostade commencent à utiliser la notion de « sociolinguistique historique » pour décrire cette méthodologie, qui a pour but principal l’explication des langues, leur statut et le processus de leur développement dans la société (Aquino-Weber, Cotelli & Kristol, 2009 : 6). Un exemple d’une étude sociolinguistique historique est celle de Romaine (1982), qui montre le lien entre la variation linguistique et des facteurs externes, tels que le genre et le style dans des textes écossais (Nevalainen & Raumolin-Brunberg, 2003 : 2).

Afin d’étudier le changement des langues dans la société et des variétés linguistiques par rapport aux facteurs externes, il est nécessaire de disposer d’une certaine quantité de textes de différentes sources. L’idéal serait d’avoir accès aux sources orales, puisque la langue est avant tout une production orale. Cependant, pour pouvoir étudier la langue avant le 19^{ème} siècle, nous dépendons des sources écrites. En conséquence, des données des groupes différents de plusieurs périodes sont essentielles pour la recherche sociolinguistique historique. Les données comme l’âge, le genre, l’éducation et le rôle dans la société de l’auteur d’une source sont très importantes, mais difficiles à trouver. De surcroît, les textes sont souvent écrits par l’élite de la société (Auer, Peersman, Pickl, Rutten & Vosters, 2015 : 5). Il est donc important de trouver plusieurs sources, provenant de toutes les couches sociales.

À cause du manque de sources orales, Branca-Rosoff (2007 : 1) décrit la sociolinguistique historique comme une « linguistique de corpus ». En réponse à Blanchet (2000, cité par Branca-Rosoff, 2007 : 1), qui définit la sociolinguistique comme une « linguistique de terrain où l’essentiel est de recueillir des données dans des situations réelles », elle explique qu’il s’agit d’une méthode de recherche qui tient compte des lacunes. En effet, les textes que nous utilisons pour la recherche sociolinguistique historique ne proviennent pas des situations réelles, c’est-à-dire des productions orales. Cette « linguistique

de corpus » est consciente de l'enchevêtrement du caractère permanent des textes et du caractère variable du discours soumis au changement social et linguistique (Branca-Rosoff, 2007 : 1).

En tout cas, l'emploi de l'oral des langues dans le passé est inaccessible. Pourtant, il est possible d'utiliser les traces écrites pour la recherche sociolinguistique historique. Surtout les textes du peuple sont de bonnes sources, comme les récits personnels : les ego-documents. L'emploi de lettres et des journaux intimes pourrait être très utile, puisqu'ils sont les plus représentatifs du discours du peuple du passé (Elspass, 2014 : 156). Des lettres, des journaux intimes et d'autres documents du for privé sont des textes informels et les plus proches de l'oral. En outre, les linguistes traditionnels se concentrent souvent sur les textes littéraires et officiels, qui ne représentent qu'une fraction limitée des gens. Avant l'émergence de la sociolinguistique historique, des linguistes utilisaient seulement des sources provenant d'une petite partie de la population. Elspass souligne que non seulement l'élite de la société écrivait des lettres et des journaux intimes, mais aussi une grande partie du peuple, comme les fermiers, les artisans, les commerçants et les domestiques (2014 : 159). Bref, les ego-documents comblent les lacunes qui existent dans les recherches sociolinguistiques historiques.

Ensuite, les textes littéraires peuvent également être une bonne source pour la recherche sociolinguistique. Bien que certains considèrent les textes littéraires comme une source insuffisante, la littérature fait partie intégrante de la langue (Anipa, 2014 : 179). Selon Anipa, « It is also a manifestation of language use and linguistic behavior and, therefore, a legitimate source of data for (socio)linguistic research » (2014: 179). Le discours et l'écriture proviennent de la même langue, mais sous une autre forme. Anipa souligne que chaque aspect littéraire comme l'hyperbole ou même le silence, exerce une fonction linguistique qui représente l'interaction humaine. En conséquence, la littérature pourrait bien être utilisée comme source pour la sociolinguistique, puisque chaque élément représente l'usage de la langue.

Passons à l'usage de la presse pour la sociolinguistique historique. Il est souhaitable d'étudier le langage des journaux, puisqu'il s'agit d'un grand public cible et d'une grande diversité de textes, tels que les annonces et la rubrique nécrologique (Percy, 2014 : 191). Selon Percy, « Newspapers not only reflect but influence their readers : language has pragmatic as well as semantic functions, conveying attitude as well as content » (2014: 191). Les journaux sont également utiles afin de montrer la variation linguistique et le changement de langue. Des linguistes peuvent en effet utiliser des journaux pour suivre des changements diachroniques, comme l'apparition de nouveaux mots et des structures grammaticales. Bref, les journaux peuvent être une source utile pour des études linguistiques.

Dans ce paragraphe, nous avons parlé de la sociolinguistique historique et de quelques types de sources pour les études dans ce domaine. Nous avons constaté que la sociolinguistique historique est une « linguistique de corpus » (Branca-Rosoff, 2007 : 1) et qu'il y a des sources limitées. Cependant, *The Handbook of Historical Sociolinguistics* (Hernández-Campoy & Camilo Conde-Silvestre, 2014) souligne les possibilités des ego-documents, de la littérature et des journaux. Dans le paragraphe suivant, nous parlerons de quelques pièges concernant la description de l'histoire des langues.

2.2 Les mythes linguistiques

Aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles, la montée du nationalisme a entraîné l'émergence d'un nationalisme linguistique en Europe (Rutten, 2019 : 19). La langue était considérée comme un symbole de la culture et de l'unité nationale, qui pouvait réunir les gens et renforcer l'identité de l'état. En d'autres termes, un ensemble de lois prescrivait l'usage d'une langue standard qui reflétait le caractère national. Baggioni définit cette standardisation comme « le processus rationnel d'imposition d'une variété stabilisée et « grammatisée » [...] sur un territoire donné, unifié par des institutions entre autres culturelles-linguistiques » (1995 : 75). Il s'agit donc d'une langue qui est idéalisée, standardisée et imposée « par les diverses instances de légitimation linguistique (l'école, les médias, les éditeurs, les grammaires, les dictionnaires, etc.) et stigmatise les autres variétés comme incorrectes, populaires » (Ledegen & Léglise, 2013 : 315). Rutten souligne que la langue écrite est prise comme modèle, notamment les textes de la classe moyenne supérieure (Rutten, 2019 : 19).

Selon Milroy, il y a trois caractéristiques importantes d'une langue standard. Premièrement, un degré élevé d'uniformité de la langue est indispensable (2000 : 13). Cet élément exige la marginalisation de variété dans la langue. Des structures qui s'écartent de la langue standard sont rejetées, pour des motifs linguistiquement arbitraires (Milroy, 2000 : 13). Il convient de faire remarquer que personne ne parle la langue standard ; certaines langues vernaculaires ressemblent plus à la langue standard que d'autres, mais il n'y a personne qui parle vraiment cette langue standard. Ensuite, la langue standard est surtout promue par le biais de textes écrits. Selon Milroy, « It is in this channel that uniformity of structure is most obviously functional » (2000: 14). Troisièmement, le processus de standardisation est incompatible avec le changement linguistique. « Changes in progress tend to be resisted until they have spread so widely that the written and public media have to accept them » (Milroy, 2000: 14).

Le but de créer l'homogénéité de langue et de nation est un mythe (Rutten, 2019 : 24, Watts, 2014 : 595). Selon Watts, le mythe de homogénéité linguistique « rests on the assumption that a language can reach perfection and that it can be completely homogeneous » (2014: 595). Il souligne qu'il n'existe pas de langue « pure » ; le concept de la langue parfaite est incompatible avec la diversité linguistique. Pourtant, l'idée de cette langue homogène sans variation est transmise au cours des siècles, il s'agit donc d'un paradigme le plus représentatif dans les recherches diachroniques. Rutten décrit les mythes linguistiques comme des histoires collectives sur la forme et la fonction de la langue, qui sont produites et reproduites dans les discours et transmises aux générations suivantes (2019 : 75). La notion de « tunnel/funnel view », a été introduite par Watts (2014 : 585) pour décrire la vision tunnel qui se manifeste souvent dans les études unilatérales des langues, où l'accent est mis sur la langue standard. Pour la recherche sociolinguistique historique, il est très important de se rendre compte que la langue est un phénomène vivant qui continue à changer. Elle est dépendante de l'époque et de ses locuteurs, qui peuvent également changer.

L'histoire du néerlandais est également décrite d'une façon trop unilatérale (Rutten, 2008 : 35). Le discours nationaliste au 18^{ème} siècle et l'émergence de la fonction symbolique du néerlandais écrit faisaient partie de la formation de l'état moderne néerlandais. Comme nous l'avons décrit, une langue homogène devait représenter l'unité nationale. La politique jouait un rôle important dans la promotion de la langue standard. « After a few rounds of consultation with well-known language experts, the Dutch government endorsed and financed the publication of national spelling and grammar guidelines » (Rutten, 2008: 35). Ces règles

de grammaire ont été fixées dans le « schrijftaalregeling », la réglementation nationale de la langue écrite. Les règles de grammaire devaient être appliquées aux écoles et dans le domaine administratif. Bien que les études diachroniques représentent les grandes lignes du développement du néerlandais, elles demeurent assez unilatérales à cause de la sélection de sources écrites par des hommes de bonne famille et d'éducation excellente (Rutten, 2008 : 35). Ainsi que nous l'avons indiqué, l'usage de sources comme des ego-documents peuvent être très utile pour cartographier la diversité linguistique aux Pays-Bas.

Enfin, il est évident que la langue standard ne représente pas toutes les couches sociales. Le paradigme du néerlandais comme langue homogène, sans variation, est un mythe. Selon Watts (2014 : 592), c'est le mythe d'homogénéité linguistique qui constitue le fondement de tous les autres mythes linguistiques, comme le mythe « An ethnic group has a language ». Pour une description de quelques mythes linguistiques, consultez l'article « Language myths » de Watts dans *The Handbook of Historical Sociolinguistics* (2014 : 585). Dans plusieurs études, des mythes ont été analysés. Rutten, Vosters et Van der Wal (2015) ont également étudié quelques mythes linguistiques, y compris le mythe de la francisation. Dans la section suivante, nous parlerons du mythe de la francisation.

2.3 La francisation

Dans ce paragraphe, nous parlerons de l'influence du français sur la langue néerlandaise aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles. Mais avant, il faudrait brièvement traiter la situation politique de cette époque afin de comprendre le discours métalinguistique sur ce sujet. Les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg consistaient, dans leur totalité, en 17 provinces sous le règne de Charles V (1500-1558) (Rutten, Vosters & Van der Wal, 2015 : 144). Ensuite, la révolte hollandaise contre la domination espagnole entre 1568 et 1648 a entraîné la séparation entre les Pays-Bas d'un côté, et la Belgique et le Luxembourg de l'autre. Cette séparation s'est terminée en 1795, quand les Français ont envahi les Pays-Bas. Rutten, Vosters et Van der Wal indiquent qu'une période française a commencé à partir de ce moment, jusqu'en 1815 (2015 : 144). Ensuite, le nord et le sud étaient réunis après la chute de Napoléon Bonaparte en 1821. Le Royaume-Uni des Pays-Bas a pris fin en 1830 à cause de la révolution belge et les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg sont devenus trois états séparés (Rutten, Vosters & Van der Wal, 2015 : 144).

Grâce au commerce, la République néerlandaise devenait de plus en plus une société multilingue, dans laquelle le français jouait un grand rôle jusqu'à l'occupation des Français sous l'Empire napoléonien (Frijhoff, 2015 : 115). Le français fonctionnait comme lingua franca dans plusieurs domaines. Depuis le Moyen-Âge, le français était la langue de la diplomatie et du commerce international (Rutten, Vosters & Van der Wal, 2015 : 145). L'importance de la langue française a augmenté progressivement à la suite de la croissance du commerce avec la France. Le prestige social du français a également augmenté de façon significative. Frijhoff souligne cependant que l'influence française restait encore limitée à une petite élite (2015 : 117). A la fin du 17^{ème} siècle, la tendance était clairement à la hausse. Il y avait une augmentation de textes littéraires français, notamment les tragédies telles que celles de Quinault et de Corneille (Frijhoff, 2015 : 117). Le nombre de maisons d'édition se multipliait, notamment par l'intérêt croissant de la classe supérieure.

La popularité croissante de la langue française était également visible dans l'enseignement. En outre, le français était souvent la langue d'enseignement à la soi-disant « École française », qui était la dernière étape pour des commerçants en formation (Rutten,

Vosters & Van der Wal, 2015 : 145). À côté de ces écoles françaises et les cours de français aux écoles primaires, il y avait des écoles privées, qui proposaient non seulement des cours de français, mais où les autres cours étaient également donnés en français. Plusieurs jeunes gens des plus hautes classes de la société faisaient un « grand tour », un long voyage en Europe dans le cadre de leurs études, surtout en France et en Italie. Selon Frijhoff, le français était indispensable « for whoever wanted to climb higher on the social ladder, to widen his or her social circles and to have access to modern literature, current intellectual debates, and a more encyclopedic knowledge » (2015: 121).

Pour l'élite, le français était l'anglais d'aujourd'hui, entre autres par la position de la France en tant que puissance économique et politique internationale. Le français était la langue du commerce, de la diplomatie et de la science. Cependant, ce n'était pas la raison pour laquelle les gens des classes les plus élevées apprenaient le français. Selon Frijhoff, la vraie raison était le prestige social de la langue française : « French was indeed the language of power » (2015 : 128). En conséquence, le français s'est répandu parmi les autres classes de la société par imitation. « Speaking French became a means of raising one's status, because of the prestige of court culture and the behavioural model of the elite derived from it » (2015 : 129). De cette façon, le français devenait une marque de distinction sociale.

Pourtant, il ne faut pas surestimer l'influence du français pour plusieurs raisons. Frijhoff souligne que seulement 5 % de la population avait appris le français à l'école (2015 : 120, 130). La présence de la langue française était surtout visible à cause de l'utilisation par le pouvoir politique, social et culturel, mais il ne s'agissait que d'une petite partie de la population. Au niveau local, le néerlandais restait la langue la plus utilisée. En outre, la montée du nationalisme a entraîné l'utilisation consciente du néerlandais au lieu d'autres langues. Cependant, le français gardait sa fonction de lingua franca, contrairement aux langues des pays voisins, l'allemand et l'anglais. La langue française était plus que la langue d'un autre pays, elle exprimait le cosmopolitisme et la classe sociale. Ce n'est que vers la fin du 19^{ème} siècle, que l'allemand et l'anglais ont assumé le rôle du français.

L'augmentation de l'utilisation du français aux Pays-Bas a souvent été décrite comme « verfransing », la francisation. Selon Rutten, Vosters & Van der Wal, « Fear of frenchification was a wide-spread phenomenon across Europe » (2015: 147). La francisation est un sujet qui a beaucoup attiré l'attention dans le discours métalinguistique au fil des siècles. Le néerlandais de l'Âge d'or était vu comme l'idéal par les historiens, tandis que les périodes avant et après ce siècle étaient caractérisées par un déclin, notamment le 18^{ème} siècle (Rutten, 2019 : 86). Il n'est pas surprenant que la francisation ait souvent été considérée comme un risque important pour le néerlandais. Pourtant, le néerlandais des 18^{ème} et 19^{ème} siècles était assez uniforme, aussi bien au nord qu'au sud des Pays-Bas (Rutten, 2019 : 77). Bien que les gens des plus hautes classes soient souvent décrits comme entièrement francisés, « entirely unwilling to speak Dutch » (Frijhoff, 1989, cité dans Rutten, Vosters & Van der Wal, 2015 : 151), des recherches montrent que seulement 17 % des lettres de l'élite ont été écrites en français. De nouvelles recherches peuvent montrer l'inexactitude de certains mythes et montrent les raisons sous-jacentes aux descriptions de la situation linguistique. Par exemple, la diffusion d'une image négative était particulièrement intéressante pour les partisans de l'uniformité linguistique aux Pays-Bas. Il s'agit donc de la création de certains mythes qui se renforcent mutuellement : le mythe de la francisation et le mythe de l'uniformité du néerlandais. Dans la section suivante, nous parlerons de quelques études récentes concernant la francisation et le néerlandais des 18^{ème} et 19^{ème} siècles.

2.4 Études récentes

Étant donné que la discipline de la sociolinguistique historique n'existe que depuis la fin des années 1980 et le début des années 1990, peu d'études ont été menées sur la francisation aux Pays-Bas. Plusieurs corpus qui contiennent une quantité énorme d'information ont été créés. Comme nous l'avons mentionné précédemment, des lettres, des journaux intimes et d'autres documents du domaine privé sont des textes informels et les plus proches de l'oral. En conséquence, ces ego-documents sont très utiles pour la recherche sociolinguistique historique. C'est la raison pour laquelle le « Letters as Loot Corpus » (LALC), réalisé par Van der Wal et Rutten (2014) est une ressource inestimable. Ce corpus contient approximativement 1000 lettres néerlandais de la seconde moitié du 17^{ème} siècle jusqu'au début du 19^{ème} siècle, provenant des archives britanniques. Il s'agit de lettres des marins et leurs familles, de toutes les couches de la société. Ces lettres n'ont pas atteint leur destination, parce qu'elles ont été confisquées par les navires britanniques. Elles permettent d'analyser le langage des gens qui viennent de plusieurs couches sociales. Pour en savoir plus, consultez le site web de LACL¹.

Ensuite, un autre corpus utile est le « Going Dutch Corpus » (GDC), qui a été créé afin d'examiner l'influence du « schrijftaalregeling » de 1804 et 1805, la réglementation nationale de la langue écrite, dont nous avons parlé dans la section 2.2. Le corpus ne compte pas moins de 420.000 mots et se compose de deux parties : la période de 1770 à 1790 et la période de 1820 à 1840. De cette manière, l'influence du « schrijftaalregeling » sur le langage des gens peut être examinée. Les principales sources du GDC sont des ego-documents, notamment des lettres privées, des journaux intimes et des récits de voyages (Rutten, 2019 : 244).

L'influence du français sur la langue néerlandaise est bien visible dans le grand dictionnaire de mots d'emprunt de Van der Sijs (2005), qui est particulièrement utile pour la vérification de l'origine de mots. Le dictionnaire permet également de chercher le moment d'intégration dans la langue néerlandaise. Van der Sijs fournit un aperçu clair des mots et des structures grammaticales au cours des siècles. C'est pourquoi nous avons utilisé la version en ligne de cette base de données pour notre recherche. Cependant, Van der Sijs accorde peu d'attention aux situations sociolinguistiques et historiques.

En ce qui concerne la recherche sociolinguistique historique sur la francisation aux Pays-Bas, il n'y a qu'une seule étude qui porte sur l'influence de la langue française sur le néerlandais aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles (Rutten, Vosters & Van der Wal, 2015). Cette période se caractérise par la supposition que le français est la principale langue de la haute société. Afin d'examiner l'influence du français, Rutten, Vosters et Van der Wal ont étudié des aspects linguistiques par rapport aux situations de contact. Ils indiquent que la recherche du lexique ne suffit pas de déterminer le degré d'intégration de mots d'emprunt. « It is notoriously difficult [...] to determine the extent to which loans have become integrated into the host language and to evaluate their degree of conventionalisation across the language community ». En conséquence, ils ont examiné un autre aspect linguistique : les suffixes qui ont été emprunté au français. Ces suffixes peuvent montrer le degré d'intégration, puisque ce sont des éléments grammaticaux. « As derivational morphology is situated lower on the stability gradient than the lexicon, suffixes are less easily borrowed than whole loan words » (Rutten, Vosters & Van der Wal, 2015: 154). En conséquence, la présence de suffixes qui ont été empruntés du français signifie une plus grande influence du français sur le néerlandais.

¹ <http://brievenalsbuit.inl.nl>

Rutten, Vosters et Van der Wal soulignent également que ces suffixes entrent la langue d'accueil par le lexique, mais ensuite, ils peuvent apparaître avec des racines romanes et germaniques. Par exemple, le suffixe -age comme dans *voyage* est également apparu dans le mot *kleerage* 'les vêtements'. L'étude a montré que l'influence du français est la plus grande dans les textes de la haute société. Pourtant, les suffixes d'emprunt apparaissaient également dans les textes provenant d'autres classes de la société. Ensuite, les suffixes français étaient plus fréquents au sud qu'au nord des Pays-Bas. Il y avait également des différences régionales, comme la capitale Amsterdam, où il y avait un nombre de suffixes plus élevé. Enfin, l'utilisation des suffixes français a diminué jusqu'à la fin du 18^{ème} siècle, le début de la période française (Rutten, Vosters & Van der Wal, 2015 : 144, 166). Cependant, Rutten, Vosters et Van der Wal soulignent que l'influence du français était assez minime (0.48 % du lexique total).

Afin d'élargir les connaissances sur l'influence de la langue française aux Pays-Bas, nous examinerons la présence de mots français et du participe présent dans plusieurs textes des 18^{ème} et 19^{ème} siècles. Comme nous l'avons mentionné, l'analyse du lexique ne suffit pas pour déterminer le degré de francisation. En conséquence, nous examinerons la présence d'un élément grammatical, à savoir le participe présent. Nous en parlerons plus en détail dans la section 3.4.

Notre étude fait partie d'une plus grande recherche² de l'Université de Leyde qui a lieu de 2018 à 2023. Assendelft examinera l'influence du français sur le néerlandais, se concentrant sur trois aspects essentiels : la forme, la fonction et l'idéologie. Premièrement, il est important d'analyser les formes de la langue. Il n'y a guère de données de recherche empiriques et quantitatives qui permettent d'examiner les facteurs sociaux qui ont entraîné les changements de la langue. Ensuite, la fonction de la langue est également importante pour cette recherche. Assendelft souligne que les choix linguistiques des personnes dans leur vie quotidienne peuvent montrer le rôle de la langue par rapport à la société. Enfin, le discours métalinguistique est également un sujet crucial. Assendelft examinera l'attitude des gens dans le discours par rapport au néerlandais et au français. En résumé, cette recherche permettra d'analyser l'influence de la langue française sur le néerlandais par le biais d'un corpus quantitatif et diachronique³. Nous contribuerons à cette recherche avec notre étude quantitative et qualitative sur le néerlandais des 18^{ème} et 19^{ème} siècles. Nous parlerons de notre méthodologie dans le chapitre suivant.

² **Project: Pardon my French? Dutch-French Language Contact in The Netherlands, 1500-1900**
NWO, 2018-2023

³ Language Of Leiden Corpus (LOL Corpus)

Chapitre 3 – Méthodologie

Ce chapitre traitera de la méthode de notre recherche. Afin d'examiner l'influence du français sur le néerlandais aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles, nous avons créé un corpus. Le premier paragraphe traitera de ce corpus. Nous expliquerons les critères fondamentaux qui ont mené à la sélection des textes que nous avons utilisés pour notre recherche. Tous les textes respectent les critères que nous avons soigneusement établis, afin de créer un corpus représentatif.

Ensuite, nous traiterons des domaines et des différents genres que nous avons utilisé pour notre recherche. Il est clair que la langue française était populaire parmi l'élite, et qu'elle était considérée comme une marque de noblesse. Pourtant, il y a également quelques linguistes qui cherchent la cause de ce multilinguisme dans les domaines d'usage plutôt que dans la classe sociale. Kessels-van der Heijde (2015) indique que l'utilisation d'une langue étrangère dépend du domaine dans lequel elle est utilisée. Nous utilisons le terme de domaine d'usage « pour désigner une variété linguistique appropriée à une situation sociale particulière, ou encore un sous-système linguistique caractérisé par un certain nombre de constructions spécifiques et réservé à des situations circonscrites (Ferguson, 1982, cité par Ledegen & Légglise, 2013 : 319). Par exemple, le genre de correspondances privées appartient aux documents du domaine privé. Ce type de textes est différent du domaine de la littérature. En conséquence, nous avons choisi trois domaines pour notre étude, dont nous parlerons dans la section 3.2.

Ensuite, nous traiterons de la méthode pour la transcription des textes, pour la détermination des mots d'emprunt et pour leur catégorisation. Enfin, nous parlerons de notre hypothèse par rapport au participe présent. Comme nous l'avons vu au chapitre précédent, le lexique est plus facilement emprunté que les structures syntaxiques. C'est pourquoi nous examinerons la présence d'une structure syntaxique, comme l'ont fait Rutten, Vosters et Van der Wal (2015) avec leur recherche sur les suffixes qui sont empruntés au français (voir paragraphe 2.4).

3.1 Corpus

Le corpus que nous avons utilisé pour notre analyse de l'influence française comporte trois domaines d'usage : l'opinion publique, les écrits du domaine privé et la littérature. Nous parlerons de ces domaines dans la section 3.2. Le corpus est également divisé en quatre périodes de cinquante ans. Cette division (trois domaines et quatre périodes) nous permettra de déterminer dans quelle période et dans quel domaine l'influence du français était la plus grande. Comme le montre le tableau 1, chaque domaine contient 5.000 mots par période, de sorte que notre corpus diachronique contient 60.000 mots.

Tableau 1

Corpus	Opinion publique	Privé	Littérature
1700-1749	5000	5000	5000
1750-1799	5000	5000	5000
1800-1849	5000	5000	5000
1850-1899	5000	5000	5000

Afin d'éviter la variation régionale dans le corpus, nous avons seulement utilisé des textes provenant de Leyde. L'un des principes de l'étude « Pardon my French » est que Leyde est une ville avec une histoire démographique unidimensionnelle en comparaison avec Amsterdam, une ville qui a attiré des immigrants de toute l'Europe. En revanche, la croissance de Leyde s'explique essentiellement par le marché de l'emploi et des immigrants du sud des Pays-Bas (Noordam, 2003 : 53). En conséquence, Leyde est le cadre parfait pour notre étude.

Nous avons obtenu les textes de deux domaines (l'opinion publique et les écrits du for privé) du LOL Corpus de Assendelft, en échange de notre contribution au projet « Pardon my French ». En effet, nous avons constitué la troisième partie de notre corpus, à savoir des pièces de théâtre, du domaine de la littérature. Notre contribution fera également partie du plus grand corpus du projet « Pardon my French ».

Pour la troisième partie de notre corpus, nous avons commencé à rechercher des pièces de théâtre de dramaturges du 18^{ème} et du 19^{ème} siècle. Ces auteurs dramatiques devaient satisfaire à un certain nombre d'exigences. L'objectif était de trouver quatre dramaturges pour chaque période de cinquante ans. Les dramaturges devaient également avoir vécu à Leyde pendant environ dix ans. De cette façon, ils devraient être influencés par la langue utilisée à Leyde. Selon nous, le fait d'être né à Leyde n'est pas un bon critère, puisque cela n'a rien à voir avec l'emploi des langues. Le plus important est que l'auteur a vécu à Leyde pendant une longue période. Nous avons cherché des pièces de théâtre et vérifié si elles satisfaisaient aux critères. Par exemple, Aart Veder (voir le tableau 2) a écrit sa pièce de théâtre « De mislukte smokkelpartij » (L'échec de la contrebande) en 1831, après près de dix années d'études à Leyde. Comme le montre le tableau 2, il y a seulement deux dramaturges pour la période 1850-1899. C'était tellement difficile de trouver des dramaturges de la seconde moitié du 19^{ème} siècle. C'est pourquoi nous avons décidé d'utiliser les pièces de théâtre de deux écrivains dont nous sommes sûrs qu'ils ont longtemps vécu à Leyde. Nous avons trouvé toutes les pièces de théâtre en ligne. Une grande partie provient du DBNL (Digitale Bibliotheek voor de Nederlandse Letteren), la bibliothèque numérique de la littérature néerlandaise. Nous avons également trouvé quelques pièces sur un site de l'Université de Leyde, qui a une base de données énorme⁴, et sur Google Books.

Tableau 2

Dramaturges	1	2	3	4
1700-1749	Adriaan Hoppestein	Adriana van Rijndorp	Lukas Schermer	Jacob van Rijndorp
1750-1799	Lucretia Wilhelmina van Merken	Frans van Aken	Cornelis Heyligert	Maria Geertruide de Cambon
1800-1849	Pieter Vreede	Dirk Onderwater	Willem Bilderdijk	Aart Veder
1850-1899	Jacobus Marinus Everhardus Dercksen	Johannes Karel de Regt		

⁴ <http://www.let.leidenuniv.nl/Dutch/Ceneton/>

Ensuite, nous avons transcrit toutes les pièces de théâtre dans un éditeur de texte afin de pouvoir analyser les textes. Il était nécessaire de transcrire tous les documents conformément aux règles de transcription (voir l'annexe 3). Après l'achèvement de toutes les transcriptions de la troisième partie du corpus, le corpus était terminé. Comme nous l'avons indiqué au début de cette section, le corpus comporte trois domaines d'usage, dont nous parlerons dans la prochaine section.

3.2 Domaines

Avant de passer aux résultats dans le chapitre suivant, il est important de parler un peu plus des domaines d'usage. Les domaines d'usage sont les variables externes dans notre étude, ainsi que les différentes périodes. Cela nous permettra d'examiner l'influence du français et de découvrir certains modèles. Comme nous l'avons mentionné dans la section 2.3, l'influence du français ne devrait pas être exagérée. Frijhoff (2015) et Rutten, Vosters et Van der Wal (2015) ont montré que l'influence du français était beaucoup moins grande que la francisation décrite dans le discours des siècles passés. Rutten, Vosters et Van der Wal ont constaté que le français a été utilisé dans un nombre limité de domaines, comme l'enseignement et le commerce international. En conséquence, il ne faut pas surestimer l'influence du français sur le néerlandais. De nouvelles études empiriques peuvent compléter la vision du rôle limité du français. Kessels- van der Heijde souligne qu'il faut analyser l'utilisation du français dans plusieurs domaines, puisqu'elle est différente dans chaque situation spécifique (2015 : 172). Elle indique par exemple que des archives de famille peuvent être utiles pour l'analyse de la langue du peuple, comme les fermiers, les artisans, les commerçants et les domestiques. Il est donc nécessaire d'examiner l'usage du français dans des contextes différents, vu que l'utilisation d'une langue peut dépendre du domaine dans lequel elle est utilisée.

Nous examinerons l'influence du français dans trois domaines d'usage. Le premier domaine est l'opinion publique, sous la forme de journaux. Ensuite, nous avons choisi les écrits du for privé, que nous analyserons au moyen des correspondances privées. Enfin, nous examinerons l'influence du français dans la littérature, essentiellement à travers des pièces de théâtre. La question essentielle est de savoir dans quels domaines l'influence du français était la plus grande et comment cette influence était visible dans la langue néerlandaise des 18^{ème} et 19^{ème} siècles. Avant de présenter notre méthode de recherche, il importe de parler brièvement des trois domaines dans les sections suivantes.

3.2.1 « De Leydse Courant »

Commençons par la première partie de notre corpus, à savoir le journal « De Leydse Courant ». Comme nous l'avons indiqué dans la section 2.1, la presse est une bonne source pour la recherche sociolinguistique historique. Percy (2014 : 191) souligne qu'il est intéressant d'examiner le langage des journaux, puisqu'il s'agit d'un grand public cible et d'une grande diversité de textes, tels que les annonces et la rubrique nécrologique. Les journaux reflètent et influencent leurs lecteurs. C'est la raison pour laquelle des journaux nous permettent de suivre des changements diachroniques, comme l'apparition de nouveaux mots et des structures grammaticales.

Notre propre étude de l'influence française repose sur le corpus dont nous avons parlé. Un tiers du corpus (20.000 mots) comprend plusieurs textes des 18^{ème} et 19^{ème} siècles d'un journal de Leyde, « De Leydse Courant », fondé en 1686. Ce journal paraissait trois fois par

semaine et était rapidement devenu le journal le plus lu de Leyde (Koppenol & Hoftijzer, 2003 : 188). Jusqu'en 1780, le nom du journal contenait le jour de l'apparition. Après, le nom du « Leydse Courant » n'a plus changé, sauf l'orthographe (Leydsche Courant et Leidsche Courant). Les frais d'abonnement, les annonces et les publications constituaient la principale source de revenus pour le journal (Hemels, 1969 : 274). Après la suppression de la taxe en 1869, le « Leydsche Courant » paraissait quotidiennement (Vries, 2004 : 190). Son contenu incluait des nouvelles aussi bien de l'étranger que d'intérêt national. Le journal possédait de nombreux correspondants qui avaient pour tâche de suivre les développements récents (Schneider, 1979 : 70). Par exemple, notre corpus contient des articles sur le transport maritime, le pape, des familles royales et des phénomènes naturels. Malheureusement, nos connaissances du lectorat des journaux restent vagues. En effet, il était possible de lire les journaux, sans avoir à s'abonner (Vries, 2004 : 190).

3.2.2 Les écrits du for privé

Passons maintenant aux écrits du for privé ou aussi appelés ego-documents⁵. Comme nous l'avons mentionné dans le chapitre précédent, l'utilisation des écrits du for privé en tant que source pourrait être précieuse pour la recherche sociolinguistique historique. Premièrement, des lettres, des journaux intimes et d'autres documents du for privé sont des textes informels et les plus proches de l'oral (Rutten & Van der Wal, 2013 : 1). En plus, les documents du for privé représentent une grande partie du peuple. « They can fill « blank spaces » left by traditional historical linguistics' teleological perspective on language histories and its focus on literary texts and formal texts from higher registers » (Elspass, 2014 : 156). Il n'est pas évident d'avoir accès à de telles sources. La classe moyenne supérieure a toujours écrit plus de textes que les classes inférieures (Elspass, 2014 : 159). Contrairement aux textes du peuple, beaucoup de textes écrits par l'élite ont été préservés, « mainly because they were traditionally attributed a higher value than texts from « ordinary » writers » (Elspass, 2014 : 159). Aujourd'hui encore, de grandes quantités des écrits du for privé sont détruites, tandis que les textes de personnes telles que les politiciens, les écrivains professionnels et des artistes sont le plus souvent conservés.

Cependant, non seulement l'élite écrivait des textes comme des lettres, mais le peuple (des fermiers, des artisans, des domestiques etc.) en écrivait aussi. Pour cette partie de la population, il n'était pas nécessaire d'écrire des textes dans leur vie quotidienne. Par contre, leurs lettres et leurs journaux intimes montrent qu'ils écrivaient régulièrement. Ces textes sont précieux pour la recherche sociolinguistique historique, parce qu'ils peuvent combler les lacunes. À cause de la vision tunnel, dont nous avons parlé dans le chapitre précédent (Watts, 2014 : 585), des linguistes du siècle dernier se sont concentrés sur les textes écrits par l'élite, notamment par la standardisation linguistique dans le cadre du nationalisme. C'est la raison pour laquelle l'utilisation des textes du peuple est très important « to write alternative histories » (Elspass, 2014 : 161).

Il convient de faire remarquer que les écrits du for privé restent des documents écrits. Bien qu'ils soient proches de l'oral, ils sont toujours un type de texte. « Hence, the language will not just be close to speech in many instances, but also « close to writing » in many other instances » (Rutten & Van der Wal, 2013 : 12). Cependant, les ego-documents sont toujours d'une valeur inestimable pour la sociolinguistique historique.

⁵ Le terme « ego-document » a été inventé en 1955 par l'historien néerlandais Jacques Presser, qui a lancé la recherche historique de ce type de source. Il a défini ces documents comme des textes dans lesquels l'auteur est continuellement présent, en tant que sujet (Rutten & Van der Wal, 2013 : 1).

Pour notre étude, nous avons utilisé des lettres du LOL corpus que nous avons reçues de Assendelft. Les 42 lettres sont écrites par 39 personnes différentes (20.000 mots au total). Ainsi que les dramaturges, les écrivains de ces lettres ont vécu à Leyde pendant une période suffisamment longue.

3.2.3 Le théâtre

Le troisième domaine de notre corpus est constitué par les pièces de théâtre. La création du « Leidse schouwburg » (le théâtre de Leyde) en 1705 par Jacob van Rijndorp a donné une forte impulsion à la vie littéraire de Leyde. Non seulement des pièces de théâtre locales ont été jouées, mais aussi des pièces étrangères, traduites en néerlandais. Des pièces de théâtre d'écrivains tels que Molière, Racine et Corneille faisaient partie du répertoire ainsi que certaines anciennes pièces améliorées et actualisées (Koppenol & Hoftijzer, 2003 : 185). Cependant, certains ont plaidé pour plus de pièces de théâtre nationales (Honings, 2011 : 58). Pendant la période française (1795-1813), le théâtre a été utilisé pour critiquer les Français. Les pièces avaient souvent un sens politique, comme « Dienstpligt, of de rechtvaardige vorst », dans laquelle le service militaire sous Napoléon est critiquée. Après le départ des Français, beaucoup de pièces patriotiques ont été jouées à Leyde (Honings, 2011 : 155). Par exemple, dans la pièce « Het turfschip van Breda, of de inneming van Breda » (1813), il s'agit de Maurits van Oranje, qui chasse les Espagnols de Breda en 1590. Même après la période française, le théâtre national était utilisé pour renforcer l'identité nationale.

Il y avait de nombreuses associations littéraires à Leyde, avec des noms tels que « Nut en Vermaak » et « Multatuli » (Vries, 2004 : 179). Peu de femmes participaient à la vie littéraire. Lucretia Wilhelmina van Merken (1721-1789), dont nous avons utilisé une pièce de théâtre pour notre corpus, était une exception (Koppenol & Hoftijzer, 2003 : 176). Pour notre corpus, nous avons rassemblé des pièces de théâtre de 14 dramaturges des 18^{ème} et 19^{ème} siècles. Dans la section 3.1, nous avons expliqué que ces auteurs dramatiques devaient satisfaire à un certain nombre d'exigences. Le plus important était que les dramaturges devaient avoir vécu à Leyde pendant une longue période. Nos pièces de théâtre répondent à ces critères. Comme il était relativement difficile de trouver des dramaturges de la seconde moitié du 19^{ème} siècle, nous avons décidé d'utiliser les pièces de théâtre de deux écrivains dont nous sommes sûrs qu'ils ont longtemps vécu à Leyde.

Comme nous l'avons indiqué dans le chapitre précédent, les textes littéraires peuvent être une bonne source pour la recherche sociolinguistique. « Literature, fiction-based or not, is an integral part of language and of the language in which it is written » (Anipa, 2014 : 179). Selon Anipa, la littérature est une manifestation de l'utilisation des langues et du comportement linguistique (2014 : 179). Le discours et l'écriture proviennent de la même langue, mais sous une autre forme. En conséquence, la littérature est une source légitime et précieuse pour la sociolinguistique historique.

3.3 Méthode

Après l'achèvement du corpus, nous avons commencé à compter les mots d'emprunt. Afin de déterminer l'origine des mots, nous avons utilisé le dictionnaire de mots d'emprunt de Van der Sijs (2005), qui est particulièrement utile pour la vérification de l'origine de mots. Le dictionnaire permet également de chercher le moment de la première utilisation d'un mot

étranger dans la langue néerlandaise. Nous avons utilisé la version en ligne du dictionnaire⁶ pour notre recherche et noté les mots d'emprunt dans un tableau. La détermination de quelques mots a soulevé des difficultés. En cas de doute, nous n'avons pas noté les mots concernés. Il y avait également des abréviations dans les textes dont il était difficile de trouver le mot en entier, comme « cap. », ce qui signifiait capitaine. Des exclamations comme « vive le roi » n'appartiennent pas aux mots d'emprunt. Il faut distinguer l'emprunt lexical de l'alternance codique, où le locuteur passe d'une langue à l'autre dans un discours ou même au milieu d'une phrase (Causa, 1996 : 22). En conséquence, de tels proverbes n'ont pas été pris en considération.

Ensuite, tous les mots d'emprunt sont présentés sous forme de tableaux. Nous avons fait une distinction entre les types et les occurrences. Quand nous parlons de 'occurrence', il s'agit d'une occurrence particulière d'un type. De nombreux mots apparaissent plusieurs fois dans le corpus. La distinction entre les types et les occurrences nous permet de voir la fréquence des mots d'emprunt. Par exemple, le mot *kapitein* 'capitaine' a été utilisé 18 fois dans les journaux dans la période 1700-1749, tandis que le mot *exceptie* 'exception' a été utilisé seulement une fois.

Les listes de mots d'emprunt constituent le point de départ de notre étude. Par le biais de ces listes de mots, nous examinerons la francisation à Leyde. Comme nous l'avons mentionné précédemment, le lexique est plus facilement emprunté que les structures syntaxiques. C'est pourquoi nous examinerons également la présence d'une structure syntaxique, comme l'ont fait Rutten, Vosters et Van der Wal (2015) avec leur recherche sur les suffixes qui sont empruntés au français (voir 2.4). Nous avons compté les participes présents avec le logiciel « AntConc », qui permet d'analyser une grande quantité de textes. Nous avons cherché les participes présents avec le code *nd+, avec lequel nous avons obtenu tous les mots qui contenaient les lettres *nd*, suivi par une ou aucune lettre. En néerlandais, le participe présent contient toujours les lettres *nd* et est parfois suivi par un *e*. De cette façon, le logiciel nous a donné toutes les formes possibles du participe présent néerlandais. Il était également possible d'afficher la phrase complète. Cela permet de voir le contexte et la fonction du participe présent dans la phrase. Malheureusement, des mots comme *maand* 'mois' et *volgende* 'prochaine' sont également apparus. En conséquence, il était nécessaire de les supprimer manuellement. Dans la section suivante, nous parlerons des raisons pour lesquelles nous avons choisi d'examiner le participe présent par rapport à la francisation.

3.4 Hypothèse

Comme nous l'avons indiqué précédemment, l'influence du français ne devrait pas être exagérée. Les études de Frijhoff (2015) et Rutten, Vosters et Van der Wal (2015) ont montré que l'influence du français était moins grande que le discours des siècles passés fait paraître. Rutten, Vosters et Van der Wal (2015) et Kessels- van der Heijde (2015) ont également souligné que le français a été utilisé dans un nombre limité de domaines, comme l'enseignement et le commerce international. En conséquence, il ne faut pas surestimer l'influence du français sur le néerlandais.

Dans notre étude, nous examinerons la francisation en plusieurs étapes. Premièrement, il faut compter tous les mots d'emprunt du français, ce qui est une étape essentielle avant de continuer. À partir du dictionnaire de mots d'emprunts de Van der Sijs (2005), nous nous

⁶ https://www.dbnl.org/tekst/sijs002chro01_01/

attendons à une augmentation de mots d'emprunt au 19^{ème} siècle (voir figure 1). La figure 1 montre que l'utilisation de mots d'emprunt français a plus que doublé entre 1801 et 1900, par rapport au siècle précédent.

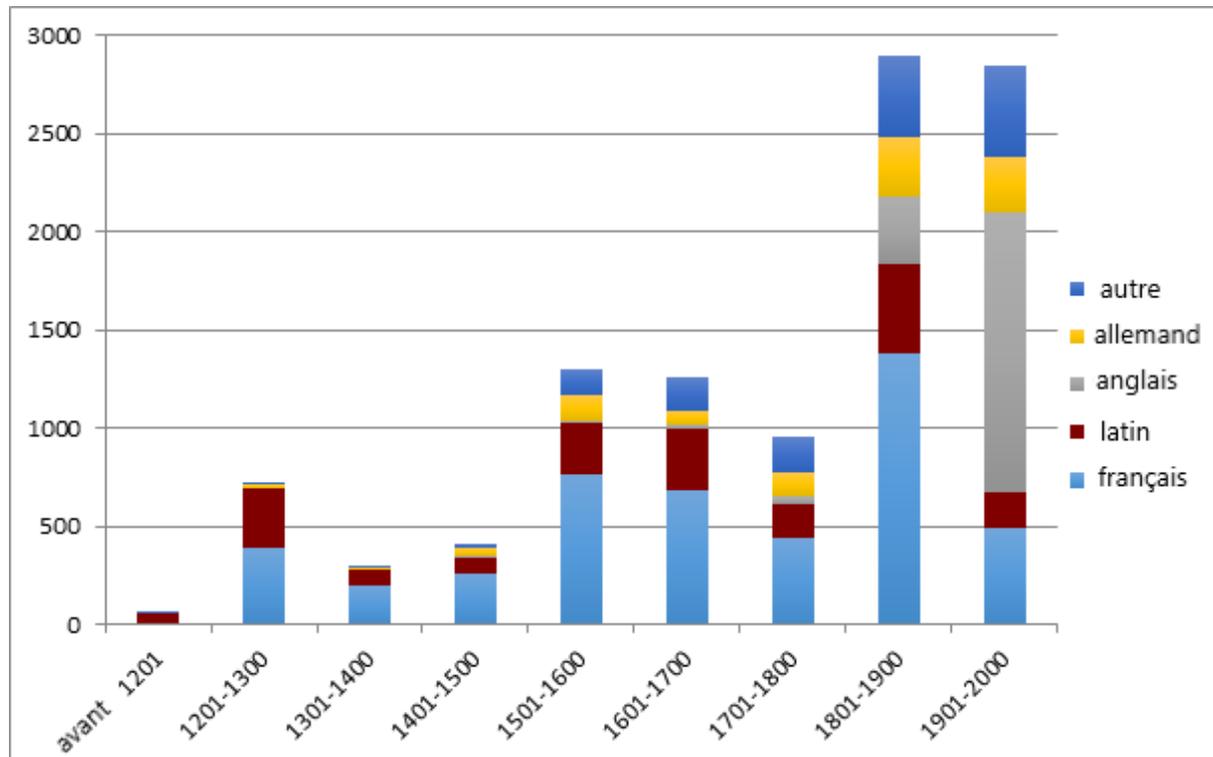


Figure 1 Mots d'emprunt. (Basé sur Van der Sijs, 2005)

Le comptage de mots d'emprunt sert de point de départ pour notre étude. Ensuite, nous examinerons une structure syntaxique, à savoir le participe présent. Rutten, Vosters et Van der Wal (2015) soulignent que le lexique est plus facilement emprunté que les structures syntaxiques. Selon eux, il serait plus utile d'analyser une structure syntaxique afin de déterminer le degré de francisation. Afin d'expliquer les manières dont une langue adopte des éléments d'une autre, Matras et Sakel (2008 : 15) ont introduit les notions « matter » (MAT) et « pattern » (PAT) :

We speak of MAT-borrowing when morphological material and its phonological shape from one language is replicated in another language. PAT describes the case where only the patterns of the other language are replicates, i.e. the organization, distribution and mapping of grammatical or semantic meaning. (Matras & Sakel, 2008 : 15)

Ils soulignent que la forme même n'est pas empruntée et que les nouvelles structures sont différentes de celles de la langue source. Cela pourrait être le cas avec le participe présent. En ce qui concerne la forme, le participe présent néerlandais ne ressemble pas au participe présent français. Le participe présent néerlandais est formé à partir de la base de l'infinitif et de la terminaison *-d*. Par exemple, *kijken* 'regarder' devient *kijkend* 'regardant'. Le participe présent français se forme en ajoutant la terminaison *-ant* au radical de la première personne du pluriel. Malgré cette différence de forme, il est possible que cette structure syntaxique soit empruntée au français. Dans son « Histoire de la syntaxe néerlandaise » (2008), Van der Horst indique qu'il est plus que probable que l'utilisation multiple des participes au 17^{ème} siècle est une conséquence de l'admiration pour le français (2008 : 1150, 1425). Cette tendance se

poursuit aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles. Il serait donc possible que l'utilisation du participe présent soit empruntée du français, en raison de contact de langues et de l'admiration pour le français. Nous examinerons si l'utilisation des participes présents est vraiment une conséquence du contact avec le français. En comptant les mots d'emprunt et les participes présents, nous espérons trouver un lien entre les deux. Nous nous limiterons au participe présent, puisque cette construction apparaît plus souvent dans notre corpus que le participe passé. En plus, les constructions avec le participe présent sont beaucoup moins fréquentes aujourd'hui.

Troisièmement, nous analyserons quels types de participes présents sont utilisés fréquemment. Les participes présents seront classés en quatre groupes, en fonction de l'étude de Rutten (2008), dans laquelle il distingue quatre types de participes néerlandais du 18^{ème} siècle. La première catégorie concerne le participe absolu, qui correspond à l'ablatif absolu latin. Le participe absolu se rapporte à un nom qui ne fonctionne que comme sujet du participe. C'est une construction indépendante de la phrase principale. La deuxième catégorie comprend également des constructions absolues, dans lesquelles il n'y a pas de sujet explicite. Le sujet ressort du contexte (Rutten, 2008 : 46). Ensuite, les autres catégories comprennent les participes conjoints, qui se rapportent à un nom qui occupe déjà une fonction dans le reste de la phrase. La troisième catégorie comprend les participes qui sont utilisés « en remplacement de la construction relative avec *qui* » (Schlamberger Brezar, 2011 : 336). Le participe se rapporte à un nom, qui n'est pas le sujet de la phrase principale. Enfin, le dernier groupe se compose de participes présents dont le sujet est également le sujet de la phrase principale. Le sujet n'est pas explicitement mentionné, puisqu'il est déjà présent dans la phrase principale. Nous examinerons si cette classification en quatre groupes de Rutten (2008) fonctionne afin de déterminer les différents types. À notre connaissance, il n'y a pas d'autres études qui ont utilisé cette classification pour le néerlandais. En plus, il pourrait être utile de savoir quels types de participes présents sont fréquents.

Enfin, nous comparerons le participe présent néerlandais avec le participe présent français en utilisant des grammaires historiques, afin de trouver des similitudes et des différences. Cette dernière étape sera un ajout utile à notre étude dans laquelle nous examinons le rapport entre l'utilisation du participe présent et le contact avec le français aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles.

Chapitre 4 – Résultats

4.1 Les mots d'emprunt par rapport au participe présent

Passons maintenant aux résultats de notre étude. Comme nous l'avons indiqué dans le chapitre précédent, il est nécessaire de distinguer les types (un certain mot) des occurrences (les cas individuels). Par exemple, le mot *prins* 'prince' a été utilisé 13 fois dans les journaux dans la période 1700-1749, tandis que le mot *plaizir* 'plaisir' a été utilisé seulement une fois. Nous avons trouvé de nombreux mots d'emprunt, dont nous ne savions pas toujours qu'ils ont été empruntés, comme *titel* 'titre', *tabbaard* 'tunique', *plooi* 'pli' et *uur* 'horaire'. Il y avait également des mots dont il était clair qu'ils sont d'origine française, comme *arriveeren* 'arriver', *courage* 'courage' et *destinatie* 'destination'. Tous les mots d'emprunt figurent dans l'annexe 1.

Les résultats concernant les mots d'emprunt sont présentés dans les tableaux 3 et 4. Nous constatons que les chiffres du tableau 3 et du tableau 4 sont semblables. Comme le montrent les tableaux, le nombre de mots d'emprunt diminue dans les lettres et les journaux. Par contre, le nombre de mots d'emprunts augmente dans les pièces de théâtre, bien qu'ils soient moins nombreux dans ce genre. Nous pouvons également constater que le genre des journaux contient le plus de mots d'emprunt.

Ensuite, les résultats de l'analyse du participe présent sont présentés dans le tableau 5. En ce qui concerne les lettres et les journaux, nous observons un déclin de l'utilisation du participe présent, tandis que l'utilisation est en augmentation dans les pièces de théâtre. Dans les lettres, le participe présent est le moins utilisé. Par contre, le participe présent apparaît le plus souvent dans les pièces de théâtre. Il convient de faire remarquer que les chiffres du théâtre se comportent exactement à l'opposé des autres genres. Les chiffres du théâtre diminuent à mesure que les chiffres pour les lettres et les journaux augmentent et vice versa. Cela s'applique tant aux mots d'emprunts qu'au participe présent.

Tableau 3

Mots d'emprunt Types	Lettres	Journaux	Théâtre	Total
1700-1749	177	200	36	413
1750-1799	86	142	34	262
1800-1849	108	105	36	249
1850-1899	43	130	60	233

Tableau 4

Mots d'emprunt Occurrences	Lettres	Journaux	Théâtre	Total
1700-1749	259	343	62	664
1750-1799	123	273	47	443
1800-1849	168	200	64	432
1850-1899	50	229	112	392

Tableau 5

Le participe présent	Lettres	Journaux	Théâtre	Total
1700-1749	14	37	12	63
1750-1799	19	31	12	62
1800-1849	5	24	19	48
1850-1899	6	10	51	67

Lorsque nous examinons les résultats de tous les tableaux, nous pouvons constater qu'il y a une augmentation spectaculaire du nombre des mots d'emprunts et du participe présent dans le genre du théâtre, surtout dans la période 1850-1899. Comme le montre le tableau 5, le nombre des participes présents double. Cette évolution est également visible dans les autres tableaux. Contrairement aux résultats du théâtre, les mots d'emprunts et les participes présents augmentent ou diminuent progressivement.

En ce qui concerne les pièces de théâtre, il convient également de noter que le participe présent est beaucoup utilisé par rapport aux mots d'emprunt. Dans les autres genres, il y a une grande différence entre l'utilisation des mots d'emprunt et du participe présent. Comme indiqué dans le tableau 4, il y a 343 mots d'emprunt sur 5000 dans les journaux dans la période 1700-1749. Par contre, le tableau 5 montre que nous avons trouvé seulement 38 participes présents dans les journaux de cette période. Pour les pièces de théâtre, la différence est moins marquée. Il y a 62 mots d'emprunt dans la période 1700-1749 et 12 participes présents.

Dans le chapitre précédent, nous avons parlé de la distinction entre MAT et PAT. Il s'agit de MAT quand l'emprunt garde sa forme phonologique, tandis que nous parlons de PAT quand une langue adopte une structure de l'autre (Matras & Sakel, 2008 : 15). Pour cette dernière façon d'emprunter des éléments, il est important de se rendre compte que la forme phonologique change. Ainsi, la forme du participe présent du néerlandais ne ressemble pas du tout au participe présent français. Pourtant, il est possible que cette structure syntaxique soit empruntée au français. Comme le montrent les tableaux 3, 4 et 5, nous pouvons constater que l'utilisation du participe présent diminue avec la baisse des mots d'emprunt dans les lettres et les journaux. Bien que les chiffres du théâtre montrent une évolution exactement contraire à celle des autres genres, l'utilisation du participe présent augmente avec l'accroissement des mots d'emprunt. Même l'augmentation spectaculaire des mots d'emprunt dans la période 1850-1899 dans les pièces de théâtre est similaire à celle du participe présent. En conséquence, nous pouvons constater que le participe présent se comporte de la même façon que les mots d'emprunt.

4.2 La francisation

Les tableaux 6 et 7 ci-dessous présentent de nouveau les résultats, mais cette fois en pourcentages, afin de voir les résultats dans leur ensemble. Dans la section précédente, nous avons déjà constaté qu'il y a une diminution des mots d'emprunt dans les lettres et les journaux, tandis que l'utilisation des mots d'emprunt augmente dans les pièces de théâtre. Nous observons de nouveau l'augmentation de mots d'emprunt et du participe présent entre 1850 et 1899 dans les pièces de théâtre. Comme le montrent les tableaux 6 et 7, il y a un doublement des mots d'emprunt et du participe présent.

Cependant, le pourcentage le plus élevé dans le domaine du théâtre (2,24 % dans la

période 1850-1899) reste très faible sur un ensemble de 5000 mots. Nous avons trouvé la plus grande quantité de mots d'emprunts (6,86 %) dans les journaux, le domaine dans lequel nous avons également trouvé un grand nombre de participes présents (0,74 %).

Tableau 6

Mots d'emprunt Pourcentage	Lettres	Journaux	Théâtre
1700-1749	5,18 %	6,86 %	1,24 %
1750-1799	2,46 %	5,46 %	0,94 %
1800-1849	3,36 %	4 %	1,28 %
1850-1899	1 %	4,58 %	2,24 %

Tableau 7

Le participe présent Pourcentage	Lettres	Journaux	Théâtre
1700-1749	0,28 %	0,74 %	0,24 %
1750-1799	0,38 %	0,62 %	0,24 %
1800-1849	0,1 %	0,48 %	0,38 %
1850-1899	0,12 %	0,2 %	1,02 %

Ensuite, dans son « Grand dictionnaire de mots d'emprunt », Van der Sijs (2005) donne un aperçu de l'influence de plusieurs langues sur le néerlandais, dont nous avons parlé dans le chapitre précédent. Nous avons vu que l'utilisation de mots d'emprunt français a plus que doublé dans la période 1801-1900. Il convient de faire remarquer que nos résultats ne correspondent pas aux nombres de Van der Sijs. Nos résultats ne montrent pas une augmentation, mais une diminution des mots d'emprunt et du participe présent. Cette différence pourrait s'expliquer par le caractère étendu du dictionnaire, qui a été créé à l'aide de listes chronologiques de mots d'emprunt et non pas par le biais de grands corpus (Van der Sijs, 2005 : 93). Afin d'examiner l'influence d'une langue sur l'autre, des recherches empiriques avec des corpus sont indispensables. Bien que cette recherche soit trop restreinte pour tirer des conclusions définitives, Assendelft pourra le faire après l'achèvement de sa recherche « Pardon my French », dont notre recherche fait partie.

4.3 Les différents types du participe présent néerlandais

Passons maintenant aux différents types du participe présent néerlandais, dont nous avons parlé dans la section 3.4. Dans son étude sur la variation linguistique aux Pays-Bas au 18^{ème} siècle, Rutten (2008) distingue quatre types de participes néerlandais du 18^{ème} siècle. Sur la base de cette classification, nous analyserons quels types de participes présents sont utilisés fréquemment. Dans les tableaux ci-dessous, nous montrerons les résultats en chiffres absolus. Le premier tableau montre les fonctions du participe présent dans les lettres, le deuxième tableau concerne les journaux et le dernier tableau traite les pièces de théâtre. Tous les participes présents figurent dans l'annexe 2.

Tableau 8

Lettres	Absolu	Absolu – Sujet sous- entendu	Conjoint – Sujet sous- entendu	Conjoint – Sujet identique
1700-1749	0	1	7	6
1750-1799	3	3	3	10
1800-1849	1	0	2	2
1850-1899	1	0	1	4

Tableau 9

Journaux	Absolu	Absolu – Sujet sous- entendu	Conjoint – Sujet sous- entendu	Conjoint – Sujet identique
1700-1749	2	2	6	27
1750-1799	0	2	8	21
1800-1849	2	4	6	12
1850-1899	0	0	4	6

Tableau 10

Théâtre	Absolu	Absolu – Sujet sous- entendu	Conjoint – Sujet sous- entendu	Conjoint – Sujet identique
1700-1749	1	0	0	11
1750-1799	0	0	0	12
1800-1849	0	0	1	18
1850-1899	0	0	1	50

Dans la section 3.4, nous avons déjà parlé brièvement des fonctions du participe présent. Nous les examinons maintenant en détail, par rapport aux résultats dans les tableaux 8 à 10. La première catégorie concerne le participe absolu, qui correspond à l'ablatif absolu latin. Le participe absolu se rapporte à un nom qui ne fonctionne que comme sujet du participe. C'est donc une construction indépendante de la phrase principale. Nous constatons que le participe absolu est à peine utilisé, dans tous les domaines et dans toutes les périodes. Il n'y a pas d'augmentation ou de diminution dans les tableaux. Comme le montre l'exemple suivant, la construction absolue fonctionne indépendamment dans la phrase.

- 1) Den 17^e het weer weeder Eenigsints bedaarende, zeijlde wij weeder na St. Eustatius. 'Grâce au fait que le temps s'est amélioré le 17, il était possible de naviguer vers St. Eustatius'.
(Letters as Loot, 1780)

La première partie de la phrase porte sur le fait que le temps s'améliore, et elle est complètement indépendante de la phrase principale. Comme nous l'avons mentionné, le participe absolu (*bedaarende*) se rapporte à un nom (*het weer*) qui ne fonctionne que comme

sujet du participe. En conséquence, les deux parties de la phrase ne sont pas liées. L'exemple suivant, provenant du « Leydse Courant », contient également un participe absolu :

- 2) Dit punt vastgesteld zijnde, staat ons, in de tweede plaats, te onderzoeken, of het zeker is, dat er door den heer Massey de Tyrone een misdrijf begaan zij.
'A partir de ce constat, il nous reste à examiner si monsieur Massey de Tyrone a vraiment commis un crime.'
(Leydse Courant, 1830)

La première partie de la phrase constitue la construction absolue : « A partir de ce constat, il nous reste à examiner si monsieur Massey de Tyrone a vraiment commis un crime ». La première partie et la deuxième partie de la phrase ne sont pas liées. Il est également clair que le participe absolu a une fonction causale : grâce au fait que le temps s'améliore, il est possible de naviguer vers St. Eustatius (exemple 1). Et aussi : à partir de ce constat, il est possible de continuer avec l'enquête sur le crime (exemple 2).

La deuxième catégorie comprend également des constructions absolues, dans lesquelles le sujet est sous-entendu. Selon Rutten, le sujet ressort du contexte (2008 : 46). Comme le montre l'exemple 3, la première partie de la phrase contient le participe absolu et son sujet est absent. Grâce au contexte, nous savons que cette partie de la phrase signifie : c'est le jour du Nouvel An. L'autre partie porte sur la cour et n'est pas connectée au début de la phrase.

- 3) Heden, Nieuwejaars-dag zynde, is het Hof zeer magnificq en talryk.
'Aujourd'hui c'est le Nouvel An, la cour est magnifique et nombreuse'.
(Leydse Courant, 1725)

Nous constatons que cette construction, le participe absolu avec un sujet sous-entendu, n'est pas beaucoup utilisée, probablement à cause de sa complexité. Dans la dernière période de 1850-1899, cette construction n'est plus utilisée. Rutten souligne que ce participe absolu a souvent une valeur temporelle (2008 : 46). Comme le montre l'exemple 4, le sujet de *eetende* 'mangeant', qui n'est pas le sujet de la phrase principale, est en train de manger quelque chose avec des amis, et à ce moment-là, deux jeunes hommes sont arrivés.

- 4) En dan zoude wy te Wattingsveen een visje eeten, daar eetende zoo kwaame van de kermis twee jonge Heeren, naamentlyk Van der Dussen UE bekent en Kees Karseboom.
'Ensuite, on allait manger du poisson à Wattingsveen, et pendant qu'on mangeait, deux jeunes hommes revenaient de la foire, à savoir Van der Dussen, que vous connaissez, et Kees Karseboom'.
(Lettres, 1739)

Ensuite, les autres catégories comprennent les participes conjoints, qui se rapportent à un nom qui occupe déjà une fonction dans le reste de la phrase. La troisième catégorie comprend les participes qui se rapportent à un nom, qui n'est pas le sujet de la phrase principale. En conséquence, le sujet peut être sous-entendu dans la construction du participe. Comme le montre l'exemple suivant, le participe se rapporte à *pakje* 'paquet', qui n'est pas le sujet de la phrase principale. Le sujet du participe est également sous-entendu dans la deuxième partie de la phrase. Le participe détermine le nom *pakje* 'paquet'.

- 5) Morgen sal ik met de pakschuyt senden een pakje, inhoudende Copie auth.q van het Testament van onse Moeder.
'Demain, j'enverrai un colis par coche d'eau, qui comporte une copie authentique du testament de notre mère'.
(Lettres, 1746)

Rutten (2008 : 47) souligne que ce participe peut également avoir une valeur temporelle :

- 6) Maar de Graaf van Berkshire hem zulks geweigerd hebbende, meende den Hertog dat hy het regt had om een andere Substituut in zyn plaats te benoemen.
'Comme le comte de Berkshire le lui a refusé, le duc a estimé qu'il avait le droit de nommer un autre suppléant à sa place'.
(Leydse Courant, 1725)

Nous constatons que ce type est plus utilisé que les types précédents, mais aussi ce type est peu utilisé, surtout en comparaison avec le dernier type.

Le dernier groupe se compose de participes présents dont le sujet est également le sujet de la phrase principale. Le sujet n'est pas explicitement mentionné, puisqu'il est déjà présent dans la phrase principale, comme le montrent les exemples suivants :

- 7) Schipper Joch. Swerik, van Dantzig naar Lubek gaande, was in de Oostzee gebleven.
'Capitaine Joch. Swerik, qui était en route de Dantzig vers Lubek, est resté dans la mer Baltique'.
(Leydse Courant, 1725)
- 8) De flauwe Morgenzon, verdryvende den nacht, Bespiegelt zich in hun' gepluimde kryghshelmetten.
'Le doux soleil du matin, qui bannit la nuit, se reflète sur leurs casques'.
(Meleager en Atalante, 1710)

Dans ces phrases, le participe présent a une valeur qualitative. Cependant, ce type peut également exprimer la manière, le moyen ou la simultanéité, comme le montrent les exemples 9, 10 et 11. Nous avons surtout trouvé des participes avec ces fonctions dans les pièces de théâtre.

- 9) De kinderen gaan lagchende en stoeijende heen.
'En riant et en jouant, les enfants partent'.
(De mislukte smokkelpartij, 1831)
- 10) VERPLEIT, opstaande, en het zegel losbrekende.
'En se levant, Verpleit brise le scellé'.
(Een proces in den dop, 1857)

L'exemple 9 exprime la manière dont les enfants partent : en riant et en jouant. L'exemple 10 exprime la simultanéité : Verpleit se lève et en même temps il brise le scellé. Cet emploi ressemble beaucoup à l'emploi du gérondif français, qui peut déterminer la phrase entière, comme les exemples 9 et 10. Le gérondif français a la forme du participe présent, mais il est précédé de *en* (exemple 11). Le gérondif a une fonction adverbiale et détermine le verbe ou la phrase entière, tandis que le participe présent détermine un nom.

11) J'ai téléphoné en attendant l'autobus.

Comme nous l'avons indiqué, cette forme est beaucoup utilisée dans les pièces de théâtre. Elle est également fréquente dans les autres domaines. En conséquence, c'est le type le plus utilisé dans notre corpus. Nous pouvons confirmer que la classification en quatre groupes de Rutten (2008) fonctionne très bien pour déterminer les différents types. Nous avons classé tous les types dans les quatre groupes de Rutten (2008), sauf les participes qui fonctionnent comme adjectif. Nous en parlerons dans la prochaine section.

4.4 Une comparaison entre les participes présents néerlandais et français

Les participes néerlandais pourraient être empruntés du français. Nous venons de constater que le participe présent et les mots d'emprunt français se comportent de la même manière. Ensuite, nous avons donné un aperçu des différentes fonctions du participe présent néerlandais. Dans la présente section, nous comparerons le participe présent néerlandais avec le participe présent français. Pour cette comparaison, nous utiliserons des grammaires historiques et contemporaines.

Commençons par la place du participe présent dans la phrase. Selon Van der Horst (2008), le participe présent néerlandais peut se trouver devant ou derrière le nom qu'il détermine. Cela vaut également pour le participe présent français (voir exemples 12 et 13).

12) De ongemakken, hiermee gepaard gaande ... / De hiermee gepaard gaande ongemakken...

'Les inconvénients, qui l'accompagnent...'

(Van der Horst, 2008 : 1151)

13) La femme, ayant mangé la pomme ... / Ayant mangé la pomme, la femme...

Ensuite, Van der Horst (2008 : 1150) et Overdiep (1935 : 350) soulignent que les participes absolus étaient moins fréquents que les participes qui se rapportent au sujet de la phrase. Aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles, l'emploi des constructions absolues a été réduit, puisque ces constructions n'étaient pas d'origine néerlandaise, mais latine (Van der Horst, 2008 : 1150). Il y avait même des personnes qui exprimaient leur opposition à cette forme. Par contre, cette construction était fréquente en français (Merier, 1879 : 25, 151).

En ce qui concerne les fonctions du participe présent, il y a des similarités entre le français et le néerlandais. Aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles, le participe présent néerlandais pouvait avoir une fonction attributive et prédicative (Van der Horst, 2008 : 1739), ainsi que le participe présent français. Les participes présents néerlandais et français peuvent avoir une valeur causale et temporelle. Comme nous avons constaté dans la section précédente, certaines formes du participe présent ressemblaient au gérondif français, qui exprime la simultanéité, la manière ou le moyen (voir exemple 14).

14) Ils se sont quittés en pleurant.

(Schlamberger Brezar, 2011)

Il semble que le néerlandais ne distingue pas le gérondif du participe présent. Overdiep confirme que le participe présent a adopté plusieurs caractéristiques du gérondif latin (1935 : 350). En effet, le participe présent néerlandais peut exprimer le moyen, la manière et la

simultanéité (1935 : 358-361).

Ensuite, une autre caractéristique du participe présent français est sa forme adjectivale. « Les participes présents et passés peuvent dépouiller leur valeur verbale et devenir des adjectifs » (Clédat, 1903 : 129). Par exemple, parfait, plaisant, remuant, sont utilisés comme adjectifs. La forme verbale, le participe présent, est devenue un adjectif verbal (voir exemple 16). Ces adjectifs verbaux fonctionnent comme tous les autres adjectifs ; ils s'accordent avec un nom. De la même manière que les participes présents français, les participes néerlandais peuvent également être employés comme adjectifs, comme le montre l'exemple 15.

15) De auto kwam met piepende remmen tot stilstand.
'La voiture s'est arrêtée avec des freins qui crissent'.

16) C'est un argument convaincant.

Enfin, les participes présents néerlandais et français peuvent produire d'autres constructions. Par exemple, « un participe joint à un nom (ou à un pronom) peut former une locution adverbiale : tête baissée, séance tenante, cependant (cela pendant) » (Clédat, 1903 : 122). Cela existe aussi en néerlandais, par exemple : *laaiend enthousiast* 'lit' flambant enthousiaste, i.e. très enthousiaste'. Les participes présents peuvent produire des prépositions aussi, comme touchant et pendant (1903 : 130). Cela vaut également pour le participe présent néerlandais :

17) Aangaande die zaak kan ik u geen informatie verstrekken.
'Je ne peux pas vous fournir d'informations concernant cette affaire'.

18) Gedurende het onderzoek werd het aantal vermeerderd.
'Au cours de la recherche, le nombre a été augmenté'.

Enfin, le participe présent peut également devenir un substantif, aussi bien en français qu'en néerlandais, comme le montrent les exemples suivants :

19) Le correspondant du Parisien a publié un article.

20) Il n'y a pas de survivants.

21) Er zijn nog twee wachtenden voor uw.
'Il y a deux personnes avant vous'.

En résumé, nous constatons qu'il y a beaucoup de similarités entre les participes présents néerlandais et français. Les participes peuvent être utilisés devant et derrière le nom qu'ils déterminent. Ils ont également des fonctions similaires. Par contre, le participe présent semble également avoir les fonctions du gérondif, puisqu'il peut exprimer la simultanéité, le moyen et la manière. Ensuite, quelques participes présents néerlandais et français peuvent être utilisés comme adjectif, locution verbale, préposition ou substantif. Bref, les participes présents néerlandais et français sont très similaires.

Chapitre 5 – Discussion

Dans cette étude, nous avons examiné la francisation en trois étapes. Premièrement, nous avons compté tous les mots d'emprunt du français, ce qui était le point de départ de notre recherche. Ensuite, nous avons examiné une structure syntaxique, à savoir le participe présent. Les listes de mots d'emprunt ont servi de base afin d'établir un lien possible entre les mots d'emprunt français et le participe présent néerlandais. Comme nous l'avons indiqué dans le chapitre 3, non seulement le lexique, mais aussi des structures syntaxiques peuvent être empruntées. Matras et Sakel (2008 : 15) soulignent que la forme même n'est pas empruntée et que les nouvelles structures peuvent différer de celles de la langue source. Dans son « Histoire de la syntaxe néerlandaise », Van der Horst (2008 : 1150, 1425) a indiqué qu'il est plus probable que l'utilisation multiple des participes au 17^{ème} siècle est une conséquence de l'admiration pour le français. Suite à cette affirmation, nous avons décidé d'examiner si cette structure syntaxique est effectivement empruntée au français, grâce au contact entre les deux langues et par le biais de l'admiration pour le français.

Ensuite, nous avons analysé les différents types du participe présent néerlandais, en fonction de la classification de Rutten (2008). Il distingue quatre types de participes néerlandais du 18^{ème} siècle. Nous avons examiné si cette classification en quatre groupes fonctionne bien pour déterminer les différents types que nous avons trouvés dans notre corpus. Enfin, nous avons comparé le participe présent néerlandais avec le participe présent français afin de trouver des similarités et des différences.

Passons à l'interprétation de nos résultats. Les résultats de notre recherche nous ont fourni beaucoup de données intéressantes. Nous pouvons conclure que l'utilisation des mots d'emprunts et donc l'influence du français diffère selon les domaines d'usage. Dans les lettres et les journaux, nous avons trouvé plus de mots d'emprunt que dans les pièces de théâtre. Ces domaines diffèrent aussi dans leur développement. Le nombre de mots d'emprunt diminue dans les lettres et les journaux, tandis que le nombre de mots d'emprunts augmente dans les pièces de théâtre. Ces observations nous montrent qu'il est nécessaire d'étudier la francisation dans plusieurs domaines, comme Kessels- van der Heijde (2015) a souligné. Nos résultats confirment que l'utilisation d'une langue peut dépendre du domaine dans lequel elle est utilisée.

En ce qui concerne les lettres et les journaux, nous avons observé un déclin de l'utilisation du participe présent, tandis qu'elle est en augmentation dans les pièces de théâtre. Bien que les pièces de théâtre contiennent le moins de mots d'emprunt, le participe présent y apparaît le plus souvent. Il est possible que l'utilisation du participe présent soit caractéristique du théâtre au 18^{ème} et au 19^{ème} siècle, bien que Van der Horst (2008) ne l'ait pas mentionné. En ce qui concerne le participe présent, il indique que son utilisation est caractéristique de la langue écrite (2008 : 1150).

Nous avons constaté que le participe présent se comporte de la même façon que les mots d'emprunt. Surtout le développement similaire dans les domaines d'usage eux-mêmes est remarquable. Dans le domaine du théâtre, le nombre de mots d'emprunt et du participe présent augmente, tandis que leur nombre diminue dans les autres domaines. En conséquence, il semble qu'il existe une corrélation entre l'utilisation des mots d'emprunts et celle du participe présent. Il semble également que l'affirmation de Van der Horst (2008) n'était pas sans fondement, quand il a attribué l'utilisation multiple du participe présent au

contact avec le français (Van der Horst, 2008 : 1150).

Ensuite, nous avons affiché ces résultats en pourcentages, afin de voir les résultats dans leur ensemble. Comme nous l'avons remarqué, il y a une diminution des mots d'emprunt dans les lettres et les journaux, tandis que l'utilisation des mots d'emprunt augmente dans les pièces de théâtre. Cependant, le pourcentage le plus élevé dans le domaine du théâtre (2,24 % dans la période 1850-1899) reste très faible. Nous avons trouvé la plus grande quantité de mots d'emprunts (6,86 %) dans les journaux, le domaine dans lequel nous avons également trouvé un grand nombre des participes présents (0,74 %). Il est possible que le français ait eu une plus grande influence dans le domaine des journaux, à cause du caractère international du « Leydse Courant » et la fonction de lingua franca du français. Cependant, nous ne pouvons pas l'affirmer avec certitude. Ce qui est certain, en revanche, c'est que l'influence du français ne doit pas être surestimé. Les pourcentages restent très faibles, surtout en comparaison avec le discours sur la francisation des siècles passés, dans lequel le français a été considéré comme une influence importante sur la langue néerlandaise. Dans les sections 2.2 et 2.3, nous avons parlé des mythes linguistiques et de la francisation au 18^{ème} et au 19^{ème} siècle. Les études de Frijhoff (2015) et Rutten, Vosters et Van der Wal (2015) montrent l'inexactitude de certains mythes et les raisons sous-jacentes aux descriptions incorrectes ou non de la situation linguistique. Nos résultats confirment qu'il s'agit d'un mythe ; il y a un nombre limité de mots d'emprunt dans notre corpus.

Après avoir compté tous les mots d'emprunt tous les participes présents, nous avons utilisé la classification de Rutten (2008) afin de déterminer quels types du participe présent ont été les plus employés entre 1700 et 1900. Dans son étude sur la variation linguistique aux Pays-Bas au 18^{ème} siècle, Rutten distingue quatre types de participes néerlandais du 18^{ème} siècle : deux constructions absolues qui sont indépendantes de la phrase principale et deux constructions qui sont dépendantes du reste de la phrase. Dans ces dernières constructions, le sujet du participe est également le sujet de la phrase principale, tandis que le sujet du participe dans les constructions absolues ne l'est pas. En analysant les résultats, nous constatons que les participes présents dont le sujet est également le sujet de la phrase principale sont de loin les plus utilisés. Viennent ensuite les participes présents dont le sujet du participe n'est pas le sujet de la phrase principale. Les constructions absolues sont à peine utilisées.

Il s'est également avéré que le participe présent, dont le sujet est également le sujet de la phrase principale, peut fonctionner comme une proposition subordonnée relative sans antécédent pour exprimer la simultanéité, la manière, ou le moyen. Nous avons surtout trouvé des participes avec ces fonctions dans les pièces de théâtre, dans lesquelles ils décrivent les actions des acteurs. Ces fonctions ressemblent beaucoup à celles du gérondif français, qui a la forme du participe présent, mais qui est précédé de *en*. Le gérondif a une fonction adverbiale et détermine le verbe ou la phrase entière, tandis que le participe présent détermine un nom. Le participe présent néerlandais ne fait pas cette distinction : il peut déterminer un nom et il peut exprimer la simultanéité, la manière ou le moyen. En tout cas, nous pouvons confirmer que la classification en quatre groupes de Rutten (2008) fonctionne très bien pour déterminer les différents types.

Ensuite, nous avons comparé le participe présent néerlandais avec le participe présent français et nous pouvons conclure qu'il y a beaucoup de similarités entre les participes présents néerlandais et français. Les participes peuvent être utilisés devant et derrière le nom qu'ils déterminent. En ce qui concerne les quatre types du participe présent néerlandais, nous avons constaté que le participe absolu n'a pas beaucoup été utilisé, tandis que cette construction était fréquente en français. Les participes présents français et néerlandais ont des

fonctions similaires. Pourtant, le participe présent néerlandais semble également avoir les fonctions du gérondif, puisqu'il peut exprimer la simultanéité, le moyen et la manière. Ensuite, quelques participes présents néerlandais peuvent être utilisés comme adjectif, locution verbale, préposition ou substantif, ce qui est également possible pour le participe présent français. En résumé, les participes présents néerlandais et français sont très semblables. Comme nous examinons le rapport entre le participe présent et le contact entre le néerlandais et le français, le fait que les participes présents se ressemblent augmente la probabilité que le participe présent néerlandais est emprunté au français.

Enfin, nous pouvons conclure que les mots d'emprunt et les participes présents se comportent de la même façon. Les participes présents néerlandais et français ont beaucoup de fonctions similaires. En conséquence, il est possible que le participe présent soit une structure syntaxique empruntée grâce au contact avec le français. Cependant, il faut prendre en considération d'autres causes de l'emploi multiple du participe présent. Il est bien possible que le participe présent fût un style d'écriture de la période examinée. En outre, nous n'avons pas tenu compte du fait que le registre peut varier considérablement selon les textes (Biber, 2011 : 12, 34). Chaque situation sociale particulière ou même chaque individu utilise un registre spécifique, caractérisé par un « lexique spécialisé et [...] un ensemble précis de constructions grammaticales (Ledegen & Légise, 2013 : 319). Surtout quand un grand corpus est utilisé pour la recherche sociolinguistique, il est possible que les textes ne soient pas pris en considération individuellement, ce qui pourrait offrir de nouveaux détails.

En évaluant notre recherche, nous sommes convaincus que les résultats sont très intéressants, bien qu'ils soient basés sur un petit corpus de 60.000 mots. Nous avons examiné trois domaines et quatre périodes. Cependant, pour une recherche prochaine, il serait nécessaire d'examiner un plus grand corpus et une période plus longue. La recherche de Assendelft, dont nous avons parlé dans la section 2.4, traitera non seulement les trois domaines que nous avons utilisés, mais aussi quatre autres domaines, comme les textes religieux et économiques. Il serait également intéressant d'examiner d'autres structures syntaxiques françaises, afin de poursuivre l'étude sur l'influence française.

Chapitre 6 – Conclusion

Dans l'introduction de cette étude, nous avons parlé du nouveau domaine des études sociolinguistiques historiques. Comme nous l'avons indiqué, il n'y a qu'une seule recherche empirique qui porte sur l'influence de la langue française sur le néerlandais aux 18^{ème} et 19^{ème} siècles (Rutten, Vosters & Van der Wal, 2015). Avec notre recherche, nous voulions contribuer au domaine sociolinguistique sur le développement de la langue aux Pays-Bas. Notre objectif était d'examiner le lien possible entre l'influence française et une structure syntaxique, à savoir le participe présent. Par le biais de notre corpus diachronique, nous avons pu examiner ces aspects dans différents contextes et dans plusieurs périodes. En comptant les mots d'emprunt et les participes présents, nous étions capables de tirer quelques conclusions. Nous avons également analysé les fonctions et les formes possibles du participe présent néerlandais, afin de le comparer au participe présent français. Nous résumerons ci-dessous nos observations les plus importantes.

Premièrement, notre analyse sur les mots d'emprunts français nous a permis de conclure que l'influence du français diffère selon les domaines d'usage. Dans les lettres et les journaux, il y avait plus de mots d'emprunt que dans les pièces de théâtre. Ces domaines diffèrent aussi dans leur développement. Le nombre de mots d'emprunt diminue dans les lettres et les journaux, tandis que le nombre de mots d'emprunts augmente dans les pièces de théâtre. Nos résultats confirment que l'utilisation d'une langue peut dépendre du domaine dans lequel elle est utilisée. Nous pouvons également conclure que le participe présent se comporte de la même façon que les mots d'emprunt. Dans le domaine du théâtre, le nombre de mots d'emprunt et du participe présent augmente, tandis que les nombres diminuent dans les autres domaines d'usage. En conséquence, il semble qu'il existe un lien entre l'utilisation des mots d'emprunts et celle du participe présent.

Ensuite, nous avons analysé les différents types du participe présent en fonction de la classification de Rutten (2008), afin de déterminer quels types du participe présent ont été les plus employés entre 1700 et 1900. Nous avons constaté que les participes présents dont le sujet est également le sujet de la phrase principale sont de loin les plus utilisés.

Afin de comparer les participes présents néerlandais et français, nous avons consulté plusieurs grammaires historiques et contemporaines. Il s'est avéré qu'il y a beaucoup de similitudes. Par exemple, les participes peuvent être utilisés devant et derrière le nom qu'ils déterminent et quelques participes présents néerlandais peuvent être utilisés comme adjectif, locution verbale, préposition ou substantif, ce qui est également possible pour le participe présent français. Il convient de faire remarquer que le participe présent néerlandais semble également avoir les fonctions du gérondif, puisqu'il peut exprimer la simultanéité, le moyen et la manière.

En résumé, nous pouvons conclure que les mots d'emprunt et les participes présents se comportent de la même façon. Ils ont également beaucoup de fonctions similaires. En conséquence, il est possible que le participe présent soit une structure syntaxique empruntée à cause du contact avec le français. Cependant, d'autres facteurs ont pu influencer l'emploi du participe présent, comme le style d'écriture à cette époque et le registre. Il serait nécessaire d'en tenir compte dans une prochaine recherche.

Bibliographie

- Anipa, K., (2014). The use of literary sources in historical sociolinguistic research. In: Juan M. Hernández-Campoy and J. Camilo Conde-Silvestre (eds), *The Handbook of Historical Sociolinguistics*. Chichester, Wiley Blackwell.
- Aquino-Weber, D., Cotelli, S. & Kristol, A. (2009). *Sociolinguistique historique du domaine gallo-roman. Enjeux et méthodologies*. Peter Lang, Berne
- Auer, A., Peersman, C., Pickl, S., et al. (2015). Historical sociolinguistics: the field and its future. *Journal of Historical Sociolinguistics*, 1(1), pp. 1-12. Retrieved 1 Jun. 2019, from doi:10.1515/jhsl-2015-0001
- Biber, D. (2012). Register as a predictor of linguistic variation. *Corpus Linguistics and Linguistic Theory*, 8(1), pp. 9-37. Retrieved 13 Jul. 2019, from doi:10.1515/cllt-2012-0002
- Blanchet P., (2000), *Linguistique de terrain, méthode et théorie (une approche ethno-sociolinguistique)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes
- Branca-Rosoff, S. (2007). Sociolinguistique historique et analyse du discours du côté de l'histoire : un chantier commun ? *Langage et société*, 121-122(3), 163-176. doi:10.3917/ls.121.0163.
- Causa, M. (1996). L'alternance codique dans le discours de l'enseignant », *Les Carnets du Cediscor* [En ligne], 4, mis en ligne le 03 juin 2010, consulté le 02 juillet 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cediscor/404>
- Clédat, L. (1903). *Nouvelle Grammaire historique du français*. Garnier Frères, Paris.
- Elspass, S., (2014). The use of private letters and diaries in sociolinguistic investigation. In: Juan M. Hernández-Campoy and J. Camilo Conde-Silvestre (eds), *The Handbook of Historical Sociolinguistics*. Chichester, Wiley Blackwell.
- Frijhoff, W.T.M. (2015). Multilingualism and the challenge of frenchification in the early modern dutch republic. In C. Peersman, G. Rutten, & R. Vosters (Eds.), *Past, present and future of a language border. Germanic-Romance encounters in the Low Countries* (Language and Social Life 1, pp. 115–140). Berlin / Boston: De Gruyter.
- Hemels, J. (1969) *De Nederlandse pers voor en na de afschaffing van het dagbladzegel in 1869*, Van Gorcum, Assen
- Honings, R. (2011). *Geleerdheids zetel, Hollands roem! Het literaire leven in Leiden 1760-1860*. Leiden, Primavera Pers.
- Horst, J. van der, (2008). *Geschiedenis van de Nederlandse syntaxis, deel 1*. Leuven, Universitaire Pers Leuven, p. 1150, 1425.
- Koppenol, J., Hoftijzer, P.G. (2003). Demografische ontwikkelingen. In: R.C. J. van Maanen, S. Groeneveld (Reds.), *Leiden, De geschiedenis van een Hollandse stad, deel 2 1574-1795*. Leiden, Stichting Geschiedschrijving Leiden, p. 189

- Ledegen, G., Léglise, I. (2013). Variations et changements linguistiques. Wharton S., Simonin J. *Sociolinguistique des langues en contact*, ENS Editions, pp. 315-329
- Matras, Y. (Ed.), Sakel, J. (Ed.) (2008). *Grammatical Borrowing in Cross-Linguistic Perspective*. Berlin, Boston: De Gruyter Mouton. Retrieved 2 Jul. 2019, from <https://www-degruyter-com.ezproxy.leidenuniv.nl:2443/view/product/34187>
- Mattheier, K. (2010). La sociolinguistique historique: remarques préliminaires. *Sociolinguistica*, 13(1), pp. 1-3. Retrieved 27 May. 2019, from doi:10.1515/9783110245189.1
- Mercier, A. (1879). *Histoire des participes français*. F. Vieweg, Paris.
- Milroy, J. (2000). Historical description and the ideology of the standard language. In L. Wright (Ed.), *The Development of Standard English, 1300–1800: Theories, Descriptions, Conflicts* (Studies in English Language, pp. 11-28). Cambridge: Cambridge University Press. doi:10.1017/CBO9780511551758.002
- Nevalainen, T. (2015). What are historical sociolinguistics?. *Journal of Historical Sociolinguistics*, 1(2), pp. 243-269. Retrieved 29 May. 2019, from doi:10.1515/jhsl-2015-0014
- Nevalainen, T., Raumolin-Brunberg, H. (2003). *Historical Sociolinguistics: Language Change in Tudor and Stuart England*. Longman, London, New York.
- Overdiep, G. S. (1935). *Zeventiende-eeuwse syntaxis*. Groninger bijdragen voor taal- en letterkunde. Groningen, Batavia.
- Percy, C. (2014). Early advertising and newspapers as sources of sociolinguistic investigation. In: Juan M. Hernández-Campoy and J. Camilo Conde-Silvestre (eds), *The Handbook of Historical Sociolinguistics*. Chichester, Wiley Blackwell.
- Rutten, G. (2008). Standaardvariatie in de achttiende eeuw. Historisch-sociolinguïstische verkenningen, *Nederlandse Taalkunde* 13(1): 34-59
- Rutten, G., Van der Wal, M. (2013). Ego-documents in a historical-sociolinguistic perspective. In M. J. van der Wal, G. Rutten (Eds.), *Touching the Past, Studies in de historical sociolinguistics of ego-documents*. Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- Rutten, G., Van der Wal, M. (2014). *Letters as loot. A sociolinguistics approach to seventeenth- and eighteenth-century Dutch*. John Benjamins Publishing Company, Amsterdam & Philadelphia.
- Rutten, G., Vosters, R., & Van der Wal, M. (2015). Frenchification in discourse and practice. Loan morphology in private letters of the eighteenth and nineteenth centuries. In C. Peersman, G. Rutten, & R. Vosters (Eds.), *Past, present and future of a language border. Germanic-Romance encounters in the Low Countries* (Language and Social Life 1, pp. 143–169). Berlin / Boston: De Gruyter.
- Rutten, G. (2019). *Language planning as nation building. Ideology, policy and implementation in the Netherlands, 1750-1850*. John Benjamins Publishing Company. Amsterdam & Philadelphia.

Schlamberger Brezar, M. (2011). Le gérondif et le participe présent et leur évolution vers la grammaticalisation : étude contrastive du slovène et du français. *Linguistica*, 51(1), 333-348. <https://doi.org/10.4312/linguistica.51.1.333-348>

Schneider, M., Hemels, J. (1979). *De Nederlandse krant 1618-1978. Van 'nieuwstijdinghe' tot dagblad*, Baarn, 4e herz. dr., p. 53-55, 64-77

Smit, C. (2004). Demografische ontwikkelingen. In: R.C. J. van Maanen, S. Groeneveld (Reds.), *Leiden, De geschiedenis van een Hollandse stad, deel 3 1795-1896*. Leiden, Stichting Geschiedschrijving Leiden, p. 63

Sneyders de Vogel, K. (1919). *Syntaxe historique du français*. Librairie J.B. Wolters, Groningen, Den Haag.

Van der Sijs, N. (2005). *Groot leenwoordenboek: De invloed van andere talen op het Nederlands*. Utrecht/Antwerpen. Van Dale Lexicografie.

Vries, B. de. (2004). Demografische ontwikkelingen. In: R.C. J. van Maanen, S. Groeneveld (Reds.), *Leiden, De geschiedenis van een Hollandse stad, deel 3 1795-1896*. Leiden, Stichting Geschiedschrijving Leiden, p. 190

Watts, R. J. (2014) Language Myths. In: Juan M. Hernández-Campoy and J. Camilo Conde-Silvestre (eds), *The Handbook of Historical Sociolinguistics*. Chichester, Wiley Blackwell.

Annexe 1 – Mots d'emprunt

1700-1749 Lettres	
accepteeren	1
adieu	3
adres	1
adresseeren	3
affaires	1
agrement	1
air	1
ambigu	1
amourens	1
aparentie	1
apparent	1
approbatie	1
appuieeren	1
arriveeren/ gearriveert	3
arrivement	1
assisteeren	1
attentie	3
avanceeren	1
avancement	1
avantagies	1
baal	1
bag	1
caracter	1
ceremonie	1
chagrin	1
chapitre	1
charmant	1
chevalier	1
colonel	1
comandant	1
complimente, compliment	2
comptoir	1
concert	1
conditie	1
conquest	1
consertje	1
consideratie	1
considereeren	1
content, contentement	2
continuatje	1
continueeren	1
contraries	1

convoijeren	1
copie	3
correspondentie	1
court	12
couvert	1
curieus	1
dames	2
dansen, dans	3
datteeren	1
depenses	1
deplorable	1
descriptie	1
detail	1
dieu	1
dispose	1
diverteeren	4
domestique	1
douariere	1
effect	1
effecten	1
effectief	1
envoije	4
escuus	1
examineeren	1
Excellentie	3
excuus	1
extraordinaare	1
famielje	2
fatiguant	1
feliciteeren	2
ferm	1
fiscaal	2
flatteeren	1
fontyntje	1
garde	1
geaffectionneerd	1
gedesisteert	1
gedetaileerd	1
generaal	1
gepriveert	1
grootvaader	1
historie	1
homme	1

honneur	1
incommodeeren	2
informeeren	2
intentie, intentje	4
introduceeren	1
inventaris	1
kaptyn, capityn	1
keldder	1
kokarde	1
kort	3
kouse	2
la	1
lettertje	2
licenten	1
liqueur	1
livres	1
logeeren, gelogeert	4
loueeren	1
luytenant	2
magnifijk	1
mais	1
mais dú cotté gauche	1
mannier	2
manuscript	1
mayoor	1
minister	1
missive	1
momente	1
monsieur	1
musicanten	1
negotie	2
nouvelles	2
obligeant	1
obligeeren, geobligeerd	1
offensi	1
offerte	1
officier	1
ordoneeren	1
origineele	1
où	1
pakkaage	1
papier	1
particuliere	1
partijtjes, partij	4
paruik	1
passeeren	3

perzoon, persoon	2
plaats	2
playzier, plijsier, plaijsirig, playsirig	4
portrait	1
positief	1
presenteeren, presentatie	3
president	1
produceren	1
productie	1
proffiteeren, profiteeren	2
project	2
proper	1
proponeerde	1
propose	1
públike	1
pyp	1
quadrilletje	1
recommandeeren	1
reflexien	1
regaleeren	1
regiment	2
reparatie	1
repatrieerden	1
reprimende	1
respect	1
rest	1
retour	1
retourneeren	1
salaris	1
secreet	2
secret	2
sort	1
soupeetjes	1
staat	4
surpreneeren	1
surtout	1
sustineeren	1
tante	5
taxatie	1
termineeren	2
titel	1
tourtje	1
trotteeren	1
uur	4
vaader	2
visite	1

1700-1749 Leydse Courant	
accordeeren	2
admiraal	1
admiraliteyt	1
adresseeren	1
ambassadeur	5
amende	1
ampel	1
annuïteit	1
arrest	1
arresteeren	2
arriveeren	2
arsenaal	1
assisteeren	2
audentie	1
auteur	1
baron	2
brevet	1
cancelier	1
canonizeeren	1
carnaval	1
chambellan	1
chef	1
collecteur	1
commandeeren	2
commercie	1
commis	1
commissie	3
communiceeren	1
compagnie	4
completeeren	1
complice	1
complimenteeren	1
comptoir	1
concert	1
condemneeren	1
conditie	1
confirmeeren	1
confisqueeren	1
congregatie	1
congres	2
congres	1
considerable	2
contanten	2
continueele	1
continueeren	1

contrarie	1
controle	2
corps	2
courant	2
cours	1
creatuur	1
curieusiteyt	2
dame	2
de	2
debat	1
decideeren	1
decisie	1
declaratie	2
decreet	2
deductie	2
delict	1
devolu	1
dicteeren	1
direct	1
directeur	1
directeur	1
distinctie	2
du	1
emploi	1
envoyé	1
examineeren	1
excellentie	1
exceptie	1
executeeren	1
executie	1
exemplaire	1
expedieeren	1
familie, famille	3
faveur	1
feest	2
festijn	1
finantien	2
flottielje, flotilla	1
fonds	1
formaliteit	1
franje	1
galjoen, gallioen	1
garde	3
garnisoen	2
geintresseerdens	1
generaal	5

generale	2
gouvernement	1
gouverneur	2
grand	3
importantie	1
infant	1
instructie	1
intendant	2
introduceur	1
justitie	1
kabinet	1
kanaal	3
kapitein	18
kardinaal	3
kasteel	3
koerier	1
kollonel, colonel	2
kust	1
le	1
legaat	1
linie	1
logeeren	1
logementen	1
luitenant	2
maarschalk	2
mademoiselle	1
magnificq, magnifique	3
majesteit, majesteyt	12
mankeeren	1
manquerende	1
markies, marquis	2
marquisinne	1
meester	1
millioen	2
minister	7
minuut	1
missive	1
musicq	1
musikant	1
objectie	1
occazie	1
ode	1
officier	7
ordonnantie	1
ordre	6
page	1

palais, paleys	5
papier	1
pardon	1
parlement	5
particulier	2
partij	2
passeeren	4
pensioen	1
plaats	4
plaizier	1
portret	1
possessie	1
posteren	1
predikant	1
prelaat	1
present	1
president, prezident	3
pretendeeren	2
prezenteeren	1
prins	13
prinses	2
privilegie	1
proces	1
prompter	1
provisioneelyk	1
publiceeren	1
publieke, publique	3
quitantie	1
rapport	1
receptie	1
recommandatie	1
recommandeeren	1
recruteeren	1
regaleeren	1
regent	1
regiment	4
registreren	1
rezidentie	1
rivier	2
roy	1
royaal	1
salueeren	1
senaat	1
sexe	1
sint	1
somme	1

soulageeren	1
substituyt	2
successie	2
tabouret	1
taxe	1
taxe	1
titel, titul	2
tooren	1
tour	1
transport	1
trezor	2
tribunaal	1
troon	1
troup	1
tumult	1
valable	1
vive	1

1700-1749	
Théâtre	
beest	1
braveeren	1
charmant	1
dame	1
fier	2
flatteeren	1
fraai	3
harnas	1
jaloers	1
kaneel	1
kans	1
kust	1
lakei	1
lantaarn	6
ledikant	1
lier	1
lommer	1
madame	2
majesteit	5
meester	1
metaal	1
natuur	1
nimf	2
ocean	1
olifant	1
paaien	1

paleis	1
partij	1
pleizier	6
satijn	1
scepter	2
sober	1
tempel	1
trompet	1
troon	4
vlam	4

1750-1799	
Lettres	
adieu	2
aprobeeren	1
arresteeren	1
arriveeren	3
arrivement	1
bark	1
barkas	1
bresse	1
chez	1
cijfer	1
comissie	1
complimente	1
confiskeeren	1
constitutie	1
contrarie	1
corrigeeren	1
corrispondente	1
couvert	1
crimineele	1
declaratoir	3
declareeren	2
direct	1
dit a governo	1
divertiesement	1
elle	1
entameeren	1
exact	1
excakttitude	1
excuseer	1
famille	2
filisiteeren, filiciteeren	2
fout	1
gefatigeerd	1

gordijn	1
hotel	1
informeeren	2
kant	2
klant	1
koers	1
kosten	1
kussen	1
la	1
logeeren, gelogeed	2
logement	1
mademoiselle	2
maizonnet, maissonet	2
major	2
meester	1
missieve, missive	2
nominatie	1
ocasio	1
officier	3
oranje	2
ordre	6
paket	1
papier	2
patriot, patriotisch	3
patroon	3
perceptie	1
persuadeeren	1
plaats	1
plesier, plaisier	4
post	1
praefereeren, gepraefereert	1
preciselyk	1
pretendeeren	1
proffiteeren, geproffiteerd	2
proponeeren, geproponeerd	1
provisij	1
recognitie	1
recommandeere	1
resolveeren, geresolveerd	1
respect	2
revolutie	3
riviere	1
ruineeren, geruineerd	1
ruwiene	1

saisoen, zaisoen	1
situatie	1
soelasiement	1
subsisteerend	1
terribel	1
titel	1
toucheeren	1
transporteeren	1
uur	3

1750-1799

Leydse Courant

accepteeren	1
accordeeren	1
admiraal	1
ageeren	1
agresseur	1
agressie	6
alliantie	3
ambassadeur	7
ammunitie	2
approbeeren	1
armée	1
arresteeren	1
arriveeren	1
articul	2
attaqueeren	2
avouereen	1
canton, kanton	1
civile	1
classe	1
comité	1
commandeeren	2
commercie	1
commissie	1
compagnie	1
concert	1
conditie	1
congres	1
considerabel	1
contrabande	1
contract	1
contributie	1
courant	4
courier	1
dateeren	3

debat	1
debatteeren	2
defensive	2
depeche	1
destineeren	1
dicteeren	1
digniteit	1
direct	4
dirigeeren	1
discussie	1
district	1
engagement	1
equipage	1
expres	1
faciliteeren	1
factie	1
figuur	1
fort	1
galei	1
garde	1
geallieerde	2
gedeputeerde	2
generaal	22
gesitueerd	1
gesuspecteerd	1
grande	1
graveeren	2
indispensable	1
informeeren	1
insulte	1
jurisdictie	1
kanon	2
kardinaal	2
letter	1
majesteit	13
manifest	5
marquis	1
mediteeren	1
memorie	3
measure	1
minister	1
ministerie	1
model	1
natie	5
natuur	1
neutraliteit	1

nulliteit	1
observeren	1
offensive	1
officier	2
ordonnantie	5
ordonneeren	3
ordre	2
paleis	1
papier	1
parlement	3
particulier	1
partij	7
passeeren	1
patriot	1
plaats	3
point	1
politiek	1
predominante	1
presenteeren	2
president	1
presseeren	1
prijs	2
princes	1
principale	1
prins	2
protectie	1
provisie	3
publicatie	2
publiceeren	3
publiek	2
pyramide	2
qualiteit	1
rebel	1
rebelleerdend	4
rebellie	1
recommandeeren	1
recruteeren	1
recruut	2
regent	1
regiment	2
registreeren	1
repareeren	1
repesaille	5
republiek	9
resolutie	1
retour	1

satisfactie	5
soldaat	1
soldaat	1
sommatie	2
somme	1
souverain	2
stipulatie	1
stipuleeren	1
subsisteeren	1
tabbaard	1
tapyt	1
troup	6
universeel	1
vice-president	1
vigoureuse	1
visiteeren	1

1750-1799	
Théâtre	
ambassadeur	1
ambassadrice	1
appartement	1
apropos	1
aristocraat	1
cipier	2
compliment	2
courier	1
delicaat	1
familie	1
feest	1
fraai	1
kans	2
kasteel	3
ketter	1
kous	1
ledikant	1
meester	1
natuur	2
pest	2
politiek	1
prijs	1
qualiteit	1
quart	1
redeneren	1
regent	3
representeeren	1

republiek	1
sentiment	1
souverain	1
triumpheeren	1
uur	3
vest	2
vlam	2

1800-1849	
Lettres	
à	2
à propos	1
acteur	2
adieu	4
adresseeren	1
amuseeren, geamuseerd	3
amusement	1
appriseeren, geappriseerd	1
arriveeren, gearriveerd	3
artikel	1
attendant	1
attention	1
ballet	1
Bouches à la Meuse	1
chassé	1
chez	1
citadel	1
commissie	1
complimenten	6
contreyen	1
courage	1
courant	1
dame	1
dansen	1
de	1
delibereeren	1
département	1
desideeren, gedesideerd	1
destinatie	1
diligence	1
diner	1
équipement	1
equiperen	1
exicuteeren	1
familie, famillie	4
frappeeren	1

garde	1
garnizoen	1
gedetailleerd	1
generaal	1
grotesk	1
honneúr	1
informeeren	1
inspectie	1
intentie	1
interessante	1
intresseeren	1
introduceeren, geintroduceert	1
justice	1
kanonnier	1
kans	1
koffertje	1
kosten	1
kous	1
lantaarn	1
lettertjes	1
logeeren, gelogeed	4
logement	2
manier	1
marcheeren	1
minister	2
moniteur	1
monsieur	5
muziek	1
officier	6
ombertje	1
ordre, order	2
pakje	1
papier	1
parapluie	1
plaats	8
plaatsen	1
plaizir, plaizierig	2
plan	3
plein	1
plooi	1
point	1
poste restante	1
presentatie	1
prijs	1
proces verbaal	1
protectie	1

provisie	1
provisieeel	1
recipieeren	1
recomandeeeren	1
reitereeren	1
repertoire	1
request	1
respectable	1
rest	1
retereeren, geretereerd	1
route	1
serenade	1
singuliere	1
situatie	1
societeit	1
soepeetje	1
soldaat	1
submitteeren, gesubmitteerd	1
suiker, zuyker	1
surprise	1
tante	11
tourtje	3
transport	1
uur	5
visite	3
vorm	1

1800-1849

Leydse Courant

adres	1
arrest	1
arrondissement	2
articul	3
attest	1
authentiek	1
biljet	1
chef	1
circulaire	1
classique	5
client	1
collecte	3
compareren	2
conclusie	1
controleur	1
correctieeel	3

courant	2
courier	1
crimineel	2
debat	6
default	2
departement	4
diplomatiek	1
direct	2
district	1
divan	1
divisie	1
equipement	1
escroquerie	1
eskader	1
excellentie	1
exceptie	3
executie	1
executoir	2
exemplaar	2
fabel	1
fabriekant	1
feit	3
festiviteit	1
fonds	1
gazette	1
gedeponeerd	1
generaal	1
gouverneur	6
honorair	2
incident	1
incompetentie	1
inspecteeren	1
inspectie	2
instructie	1
interesse	1
justitie	2
kant	1
kapitein	2
kohier	2
korps	3
korvet	1
kosten	1
kwartier	1
livret	1
magazijn	1
medaille	1

militaire	1
militie	8
ministerie	2
missive	2
nationaal	4
notificatie	2
nummer	1
officier	1
ordonnantie	3
pair	2
partij	2
pas	1
plaats	4
plagiaat	2
pleidooij	1
ponjaard	1
president	5
prinses	2
proces	1
profijte	1
prokureur	1
provinciaal	1
provincie	1
provoost	1
publicatie	1
publiceeren	3
publiek	1
redacteur	1
romantique	5
salon	3
soldaat	1
som	4
subsidiëren	1
sultan	4
textueel	1
titel	9
troep	1
troon	1
universel	1
uur, ure	6
verificatie	1
vers	1
vizier	1

1800-1849	
Théâtre	
adieu	2
adres	1
akkoord, aecord	1
antiliberales	1
congres	1
courage	2
episode	1
familie	3
fier	4
helaas	2
kaart	5
kalmte	1
kant	1
luitenant	1
madame	1
meester	5
offeren	1
orde	1
papier	1
parel	2
paruik	1
passeren	2
pedante	1
plaats	1
poos	1
principes	1
prooi	1
roman	1
salamanders	1
scepter	2
tapijt	1
theatraal	1
tijran	1
troon	1
uur	10
vlam	2

1850-1899 Lettres	
absentie	1
adieu	3
administratie	2
amuseren	1
bonsoir	1
briljant, brillant	1

canoniek	1
colosiaal, kolosiaal	2
complimenten	3
concurreren	1
conquête	1
courant	3
courier	1
de	1
deceptie	1
descendent	1
dineeren	2
dispositie	2
domein	1
editietje	1
enfin	1
eruptie	1
excellent	1
expedieeren	1
fabriek	1
facade	1
faire	1
familie, famille	4
feest	4
feliciteeren, filisiteeren	5
ferm	1
garantie	1
gouvernement	1
illueminatie	1
installeeren, geïnstalleerd	1
interessant	4
interesseeren	1
interest	1
kaart	1
kapitaal, capitaal	2
klasse	1
kosten	1
kwestie, quaestie	1
legaat	1
letteren	2
logement	1
logeren	2
mais	1
malgré	1
marcheeren	1
meester	1
methode	1

militair	1
ministerie	1
moi	1
monument	2
natie	1
natuur	1
opleveren	1
orde	2
paleis	1
particulier	1
patient	1
pedanterie	1
phrase	1
plaats	5
plaisir	1
plaisirig	1
plan	3
portret	1
president	1
pretendent	1
prins	2
que	1
quitantie	2
receptie	1
representatie	1
representeeren	1
reusseeren, gereusseed	1
riant	1
sommetje	1
sorteeren	1
station	2
taak	1
tante	5
telgrafeeren	1
titel	1
troon	1
universiteit	1
uur	8
verfraaying, verfraaid	3
y	1

1850-1899

Leydse Courant

accrediteeren	1
adjutant	1

administratie	1
adres	2
adresseeren	2
advertentie	2
arrest	2
arrondissement	1
artikel	4
bracelet	2
brigadier	2
broche	1
cassatie	1
cent	3
centralist	1
chef	1
cijfer	1
circulair	2
civiele	1
collegie	1
collier	2
combineeren	1
commissie	2
concessie	1
conclusie	1
constituerend	1
constructie	1
correctionelen	1
courant	4
dame	2
defensie	1
departement	3
diplomatiek	2
directeur	1
discussie	2
district	2
doublé	1
élegance	1
elegant	1
expeditie	2
exploitatie	1
fabriek	1
familie	2
financiën	3
gardenier	1
garnizoen	3
genie	1
horologie	2

ingenieur	1
interpellatie	1
kabinet	5
kant	1
klasse	1
kolonel	1
korps	1
kosten	3
kust	1
kwestie, quaestie	2
legaat	1
legioen	1
letter	1
leverancier	1
localiseren	1
loterij	1
luit	1
majesteit	1
major	1
marine	2
matroos	1
memorie	1
milicien	1
militaire	1
militie	2
minister	18
ministerie	9
ministerieel	1
minuut	2
model	1
motie	1
muskaat	1
nationale	1
nummer	1
officier	1
opinie	2
orde	5
parfumeeren	1
parfumeeren	1
partij	4
passage	1
patenteeren	1
perceel	1
pers	1
petitie	1
plaats	3

plan	1
politieke	1
portefeuille	1
predikant	10
president	1
presse	3
prijs	2
prins	2
procureur	1
provinciaal	2
provincie	1
publieke	2
qualiteit	1
radicaal	1
rappel	1
reactie	1
recommandeeren	1
redactie	1
réforme	1
regiment	2
rembours	1
requirant	1
resultaat	1
revolutie	1
riool	1
rivier	1
romein	2
sectie	7
senaat	2
sire	1
soldaat	1
stationneeren	1
subsidiëren	1
succes	1
uur	1
visite	1

1850-1899

Théâtre

adjutant	3
adviseeren	1
antique	1
besogne	1
cliënt	1
commissie	1
compliment	1

contract	1
damaste	1
dans	1
declameren	1
en train	1
exploit	1
faillissement	1
feit	1
fluweel	1
fout	1
gemeubeld	1
gordijn	2
hypotheek	1
incarnaat	1
inkt	1
kaart	1
kameraad	1
kans	3
kant	1
kantoor	1
kapitein	10
kolonel	2
kwartier	1
manier	1
officier	4
orde	2
order	3

partij	1
patroon	1
plaats	4
plan	4
pleidooi	4
poëet	1
poëzie	1
prins	1
procederen	2
procedure	1
proces	10
questiëus	1
ras	1
renvooij	2
rond	1
soldaat	14
soldij	1
stijl	1
sustenu	1
tante	1
toon	1
transport	1
troep	1
troon	1
troubadour	1
uur	5

Annexe 2 – Participe présent

1700-1749 Lettres		
zoude wyte Wattings veen een visje eeten, daar	eetende	zoo kwaame van de kermis twee jonge Heeren,
zyn Excellentie, n\xFA het vaste land betreede	hebbende	, zyn Character met meer honneur zal bekleeden, en
sal ik met de pakschuyt senden een pakje,	inhoudende	Copie auth.q van het Testament van onse <
bevalle van een dogter, en daar van daan	koomende	, zyn wy by de Tante Van Souteveen gegaan <<
nsi te geeven, en de Heeren diende ons	sittende	in twee a drie partijtjes, begoste ten halv
reparatie aan een seker schuurtje op het Land	staande	nodigh, het geen ik de Warendorp met de
termineerd werden; ten eynde deselve getermineerd	synde	, daarvan copie met de uytgaande Scheepen, indien
, soo feliciteer U van herte daar ook mede,	toewenschende	dat de zelve nog vele jaaren na dit,
koomen!, heb Oom Gys gesproken die heel wel	vaarende	was neevens Tante, dien eyge morge van UE
dat is een te groote pakkaage. niets meer	weetende	blyve, naa UE, van myn Vrouw en myn
<ambig>een</ambig> met zyn Ed: en alle	welmeenende	beklaage UE zeer dat op zoo een manier
de maak anders nu niet UE attentie waardig	wetende	te schryven soo blyve met veel agting
rift aan de burgemeester <hyph>ge<->schikt</hyph>	zynde	met drie en een kleender bosje druyven met
waarde en lieve dogter gy en u by	zynde	<hyph>gesel<->schap</hyph> word van ons vrindelij
1750-1799		
beklijven. mij meede op nieuw in UEd Liefde	aanbeveelende	, welke ik mij door een Deugdzaam gedrag en
en, Den <<page>> 17de het weer weeder Eenigsints	bedaarende	, zeijlde wij weeder na <pl>St Eustatius</pl>
ren, <hyph>hart<->grondelik</hyph> wenschende, en	biddende	, het God behaage hy UEd hetzelve, en nog
die Een Sterveling op aarde zoude kunnen genieten	biddende	onderwijl dat den almagtige Schepper en aller Seg
wy van daar & arriveerde te 12 uren alhier, God	dankende	dat wy onze reys volbragt hadden & in vryheid
waar voor een meenigte pruyssen stonden) alwaar	koomende	<add>om 1/2 3</add> naamen wy weder rytuig & zett
ons naar de <pl>moerdyk</pl> te brengen (moetende	wy zo lang in een Herberg blyven daar

erseekering van ons alles Respect aan alde Vrinde	noemende	my WelEdGeb: Heer en Vrou Leyde den UWEGeb
ier gering, en de <<cancel>> uytgaaf niet weijnig	sijnde	, Ik geproponoord hebbe bij moeder Hospenjon en Br
ns te Filiciteeren, <hyph>hart<- >grondelik</hyph>	wenschende	, en biddende, het God behaage hy UEd hetzelve,
declaratoir wilden tekenen, in substan- tie	inhoudende	, dat wy niets zo\xFAden ondernemen tot on-
; waar van ik de Ruwiene aan de wal	zijnde	heb gezien het geen beklagens waard was: daar
<<illeg>>heb ik en veelen met mij ontdekt (zynde	ons dit door een onzer aan het verstand
/pl> 1 uur van t brabantse daar, zeer gefatigeerd	zynde	, hebbe wy gelogeerd de hospita was zeer patriote
</pl> dat er twee een delvenaar (zynde	een oranje klant) <n>mappa</n> erkende dog
naar Dord moest Dog waarde zoekers nu hier	zynde	wat gedaan <<illeg>> een snaar <pl>Brussel</pl> &
dan de ververy op UE zal t ransporeeren	zynde	het beeter die klyne kosten te doen dan
zoo wel zal maake als de hier reeds	zynde	kraam vrouwe, maar mevrou van Mierop is na
iden</pl> heden eerst nademiddag alhier ontfangen	zynde	, laat de tyd my slegts toe, daar de
1800-1849		
> gijl. beiden zekerlijk ook en hebben dien	aangaande	een lot boven duizenden. Tegenwoordig is het
een zeer <hyph>tal<->ryk</hyph> gezelschap,	bestaande	uit 10 personen en een kind. De avond
gy alle zult moge gesterkt worden, en	vasthoudende	aan de Godsdienstige gevoelens die wy u <
Cie rood bloed heeft, als ook naatje, stil; slegts een jong Heer aldaar	zynde	beiden een sikkepitje gekwetst, doch ontrust u
gelogeerd	zynde	. Wy sliepen dien nagt niet zo goed
1850-1899		
plaats gehad - met Maria van Heukelom is het	beterende	en ook natuurlyk Oom was er Zondag geweest,
nog niet over en met dit weder steeds	huiszittend	∴ ik ben steeds uitgaande gebleven en hersteld. w
HECK BY: Brenda Assendelft NOTES: 22.2.72 Tehuis	komende	, Waarde Zoon! van eenen wandeling naar Achthoven,
vele groeten aan allen, u in gedachte hartelyk	omhelsende	noem ik mij als altijd Uwe innig liefhebbende
is, ofschoon nog in het <ambig>run</ambig>	staande	en <ambig>ghonderen</ambig> waar in ik het
niet zeer dwaas en met alle goede begindselen	strijdende	om te beweren dat er oorlog

en geschryf er een aangenomen, zeker zien velen	verlangend	uit naar de bepalingen der Minster wanneer de
--	------------	--

1700-1749 Leydse Courant		
van den Keurvorst van de Paltz uytgesproken	aangaande	de Successie van Veldentz en Tweebruggen, en
van de Nalatschap van Ploen noch ongedecideerd	blyvende	, heeft de jonge Prins van Karelstein een
voordeel van dien Hertog geweezen, <hyph>aan<->	gaande	</hyph> een somme van 12000 Scudi, die de
, zoo naar deze Stad als andere Plaatsen	gaande	, daar onder dat van Gerrit <hyph>Id<->
van Ernst Stevens, van Rostok naar Bourdeaux	gaande	, waren de Ankers en Touwen geborgen. Kapt.
Dantzig met Graanen naar Havre de Grace	gaande	. Te Ilhe de Ree was van de
. Schipper Joch. Swerik, van Dantzig naar Lubek	gaande	, was in de Oostzee gebleven; als mede <
der groote Regters van het Koningryk ingenomen	hebbende	over de Objectien der <hyph>Advoca<->ten</
e<->cutie</hyph> te stellen, haare navorschingen	hebbende	ge\xEByndigd, hebben <hyph>rap<->port</hyph>
Staat, dezer dagen aan den Paus vertoond	hebbende	dat de Decreeten van Reforme misnoegen onder
konden worden, hen komt aan te doen;	hebbende	dien Hertog bereids twee Sententien daar omtrent
van zyn Keyzerl. Majt. zelfs Auteur is,	hebbende	zulks aan den <hyph>Staats-Se<-> >cretaris</
de Graaf van Berkshire hem zulks geweigerd	hebbende	, meende den Hertog dat hy het regt
gelyk gedrag scherpelyk <hyph>ver<->maand</hyph>	hebbende	, was die daar over zoo zeer geraakt,
, <hyph>di<->rect</hyph> uyt de Caragues	komende	, en met Cacao, Huyden &c. geladen; het
gecommandeerd door Kapt. Lone, van Buenos-Aires	komende	; \x92t geen zoo men zegt 50 duyzend
de Straaten, daar zy in de Stad	komende	, <hyph>pas<->seerden</hyph>, maar zelfs de
, \x92t geen hy egter niet gevoeglyk	kunnende	doen, adresseerde zich aan Milord <hyph>Towns<->
Mousons kreegen; en dat een van de 2	manquerende	Koopvaarders tusschen de Banken <hyph>of<->te</
Comp. van de Z. Z. aan de	Meestbiedende	verkogt de Goederen van 7 der geweezen <hyph>
te Bilbao noch zoodanig, dat de herwaards	moetende	Scheepen, die te Porto Galetto lagen, daar

Kapt. Pierre Monfaucon, naar Havre de Grace	moetende	, was te <ambig>Crasto</ambig> ingelopen. Door
Scheepen, naar deze Stad en de Maas	moetende	, in goeden staat, daar onder dat van
Duyns was ingelopen Tames Slicher, naar Bourdeaux	moetende	, die door tegenwind verscheide dagen in Zee
Kust Kapt. Wade, van Bourdeaux naar Dublyn	moetende	. De Cours van de WISSEL is heden
>, en te St. Domingo opgebracht; en niet	tegenstaande	de Spanjaards <hyph>al<->daar</hyph> eenige
voordeel van de Commercie te vereenigen. Niet	tegenstaande	het ruuwe Winter-We\xEAr zyn dagelyks 800
het Schip Fyfield, die in de Boot yph>der<->zelver</hyph> Familien te disponeeren,	willende	stappen, mis trad, in Zee viel, en < zyn H. Dat deze Goederen weder aan
dit Schip by noch vier andere gebleven	zynde	, daar naderhand ook afgeraakt, en een van
e<->paart</hyph>, Kapt. Juan Martines Cavalleros,	zynde	een Registerschip, <hyph>di<->rect</hyph> uyt
\x92t Comptoir van den Oorlog hersteld	zynde	, zal de Heer Duplessis, die tot het
N. LONDEN den 12 January. Heden, Nieuwejaars-dag	zynde	, is het Hof zeer magnificq en talryk;
</hyph> onder de groot-Maarschalk open gevallen	zynde	, recommandeerde den Hert. van Norfolk een zyner
<->dentie</hyph> by den Koning gehad, ingeleyd	zynde	door den Graaf van Meslay, Introducteur der
erscheide Hertogen en Vairs wederom tegenwoordig	zynde	; andermaal met gesloten deuren over de zaak
Mecchelen, door den Marquis de Prie ontboden	zynde	om over zaaken van importantie zyn advies
& c., van Munster weder te rug gekomen	zynde	, is door de Uytheemse Ministers verwelkomt, en
1750-1799		
n nulliteit der Verbintenissen \x84en Gevangenis:	Begeerende	voorts Zyne Majesteit dat alle die \x84
des Konings, gedateerd 15 Nov. en onder anderen	behelzende	\x84dat Zyne Majt. geïnformeerd van de \
vost, gedateerd Savannah <<ed:vouw>> November, en	behelzende	een omstandig Verslag van het <hyph>ge<->
ddag wierd een Manifest des Konings gepubliceerd,	behelzende	de Redenen waarom de Koning zyn Ambassadeur
Rechterhand ziet men <hyph>Brittan<->nia</hyph>,	beschreiende	zyn Verlies en zittende op een Hoorn
r, eene merkwaardige Byzonderheid gemeld, hier in	bestaande	, dat de Overstroming, welke gewoonlyk in de
draagende de Hoed van Vryheid, <hyph>wen<->	dende	</hyph> zyne Oogen met Liefalligheid na de

Bacon, vertoond den Graaf van Chatham, als	draagende	de Hoed van Vryheid, <hyph>wen<->dende</
allerbyzonderst is dat men, een Proef genoomen	hebbende	, om zig, gelyk in Egypten met de
90 St. Kanon, den Admiraal Rodney aan boord	hebbende	, \xE9\xE9n van 100, \xE9\xE9n
: \x84Dat zyne Majesteit, in overweeging genomen	hebbende	\x84de menigvuldige beledigende handelingen der S
its Manifest word aangewezen, en \x84voorgenomen	hebbende	de eer zyner Kroon te wreeken, en
; want zo dra dezelve \x84ageerd als	helpende	, moet zy onmiddelyk als Principaale \x84Party
in dato 1 July <hyph>laatst<->leeden</hyph>,	inhoudende	de Ratificatie van een <hyph>ALLIANTIE-TRAC<->
\x84Party, het gerequireerd zal hebben." Des	niettegenstaande	zyn nu twee jaaren verlopen,zonder dat
<hyph>zy<->nen</hyph> Tabbaard geplaatst staat,	recommandeere	den Vrede met America aan Brittannien. Op
Koophandel en <hyph>Oor<->log</hyph> en	rustende	op Dapperheid. Men bragt voor de Vergadering
goedkeurde hield in <hyph>te<->gendeel</hyph>	staande	, dat deze stap de voorn. twee Mogentheeden
word geordonneerd \x84 dat \x84de Schepen	toebehoorende	aan Onderdaanen der Staaten <hyph>Gene<->raal</
haare zyde ziet men haaren begunstigden Zoon,	vertrouwende	op Koophandel en <hyph>Oor<->log</hyph>
gt bestaanbaar waren, gaarne zou toestaan; daarby	voegende	dat, dewyl hy aan het Leder der
toegedaan, en de voorschriften van dat Hof	volgende	, heeft eene tegengestelde Staatkunde de overhand
een Hoorn van <hyph>Over<->vloed</hyph>	voortstuwende	de verschillende Rykdommen, welke de <hyph>ge<->
>, als ten besten van Zyne Majts. dienst,	willende	voorzien, \x84heeft goedgevonden deszelfs Ordonna
rittan<->nia</hyph>, beschreiende zyn Verlies en	zittende	op een Hoorn van <hyph>Over<->vloed</
einig toebrengen dat eenige Krygsgevangen geweest	zynde	<hyph>Ame<->ricaanen</hyph>, die met omtrent 500
voering dezer Ordonnantie <hyph>be<->last</hyph>	zynde	, moeten vertoonen enz."
veerkunst <hyph>inge<->bragt</hyph>: Het eerste,	zynde	van den Heer Bacon, vertoond den Graaf
. Lincoln en hem zou moeten handelen. V.	Zynde	het Antwoord van den Heer Prevost, en
rresteerd en den volgenden dag gepubliceerd,	zynde	van dezen Inhoud: GEORGE R. Geduurende den
\x84Majesteit, in de Havens der Republiek	zynde	, te gedragen." GROOT-BRITTANNIEN. LONDEN den 2
1800-1849		

<hyph>an<->dere</hyph> Gemeenten of Districten	behoorende	, deze almede gehouden zijn, om ter voorsch.
, val van <hyph>door<->[h]alingen</hyph>, doen is. Ter zelve tijd	bevattende	een dichtstk over de Classiques [e]n
<hyph>kla<-> yph>ZUID<-> >HOLLAND</hyph>, in aanmerking genomen	gende	</hyph> en aangeklaagd, verzekeren de beide advok
GEMEESTER en WETHOUDERS der STAD LEYDEN, gelezen	hebbende	, dat, ofschoon bij Zr. Ms. besluit van
RGEMEESTER en WETHOUDERS der STAD LEYDEN, gezien	hebbende	de circulaire missive van den Heer Staatsraad,
aan misbruik van vertrouwen, als het handschrift	hebbende	de missive van den heer Ontvanger voor
, Massey de Tyrone niet het minste regt	hebbende	[t]erug gehouden, hetwelk hem werd ter
tegen over gebrek van verdiensten. In aanmerking	hebbende	op den eigendom van het werk, waarover
zulks op Dinsdag den 2 Februarij <hyph>aan<->	nemende	, dat, ofschoon de <hyph>ingezete<->nen</hyph> </hyph>, \x92s morgens ten tien ure.
, als bij de oprigting van het fonds,	staande	onder de <hyph>be<-> >scherming</hyph> van
komt niet te voorschijn om zijne aanklagt	staande	te houden, en de feiten, door de
, voorbijgaande den eisch van Massey de Tyrone,	streckende	, dat men de beslissing schorse, tot dat
en zijnen naasten <hyph>oor<-> >deel</hyph>	veilende	, de zoogenaamde kunsten der praktijk wettiglijk
nken gevolgd wordende: \x84Om deze redenen,	voorbijgaande	den eisch van Massey de Tyrone, streckende,
<hyph>cor<->rectionele</hyph> regtbanken gevolgd	wordende	: \x84Om deze redenen, voorbijgaande den eis
, door den <hyph>pre<-> >sident</hyph> verzocht	zijnde	, om zich te verklaren, draagt de regtbank
in het begin van 1827, zijn dichtstuk voltooid	zijnde	, de heer Muel, ijzersmid in de Vosgen,
doen. De heer Massey de Tyrone, verzocht	zijnde	om zich op zijne beurt te verklaren,
. De hertog de Choiseul, het eerste gevraagd	zijnde	, [o]f hij zich zoude gelieven te
kunnen overlaten. \x84Dit punt vastgesteld	zijnde	, staat ons, in de tweede plaats, te
de <hyph>Ty<->rone</hyph>, niet verschenen	zijnde	, ontheft Pellet van de <hyph>aan<->klagt</
gelegene militaire provoost zal worden opgelegd.	Zullende	de attesten wegens ziekte, door Geneesheeren of

dezelve te <hyph>kun<->nen</hyph> oordeelen. -	Zullende	er door den Heer <hyph>Militie<->Commissaris</
te Belastingen binnen deze Stad kunnen indienen,	zullende	de zoodanigen welke zich dezen tijd niet
1850-1899		
>, waaruit het getal zonen, tot het gezin	behoorende	, blijkt. Het is den minister toch voorgekomen,
de ophelderingen de regering vernomen <hyph>heb<->	bende	</hyph>, gaat over tot de orde van
n der hoofdstad wordt eene petitie onderteekend,	houdende	klagten over de schade, hun door de
de Midd. C. zou het wetsontwerp,	regelende	de defensie, door den minister van oorlog
tijd geleden onder den grond, in eigendom	toebehoorende	aan de familie van Oppen, overblijfselen van
scharen van die dieren in noordelijke rigting	trekkende	, werden waargenomen. Zij vliegen z\xF3o
> gedekt worden. En als men het schoolgeld	verplichtend	stelde, had dan het gemeentebestuur niet het
sierlijk bewerkt en, uit zich zelf reeds	welriekend	, nog bovendien met een extract der fijnste
instandhouding der openbare orde bezig gehouden	zijnde	, heeft eerst laat in den avond kennis
onbepaalden tijd voor de passage gesloten is,	zijnde	voor voetgangers de gelegenheid opgesteld tot ov

1700-1749 Théâtre		
verschafte een blyk Van hem, die \x92t Leeuwenvel	afschuddend	van zyn leden, En van de schouders, daar wel
\x92t ieverigst zich in \x92t gevaar begeven,	Braveerende	de doot in \x92t mager aangezicht. A3 ENEUS
7eaan, zyn \x92s broeders nieuwe Ryken, De baren	klievend	als met riemen vlug en sn\xE9l. De
te zien, was voor myn voet een brug, Daar	overgaande	, ik tot myn wissen val zou raaken. Zou ik
peltuurger, dan \x92t draajen van de winden! Dit	overwegende	verhef ik het geluk Van eenen Akkerman, die, vry
na zulk rusten dat wel meer! ,, Of zou hy	slaapende	, wel wandelen? myn Heer. TERTUFFE. Wat zal dit
draagen zyt gewoon, daar gy wel weet, ga aan,	Uitdeelende	het geld aan de armen, dat voortaan, Zy voor
ien deeze ongewoone pracht; De flauwe Morgenzon,	verdrievende	den nacht, Bespiegelt zich in hun\x92 gepluimde k
\x92lyk \x92t boed in de a\xEAren	Verteerend	kookt, en hy versteent Zich schuil maakt, daar hy
URENS TERTUFFE \xF4 Zoete dieveryen, Die my,	wegneemende	myn vryheid, vreugde geeft. Schoon uwe omhelzing
\x92oude vuist dees di\xE4manten staf Al	zidderende	zwaait, hoe \x92k, afgeslooft van jaaren, Vorst C

wel hooren leezen, Dat iemand, als hy wil, wel	ziende	blind kan wezen, En 'k meen gy weet het
1750-1799		
anderen kant doen ryden. Ik, my met slyk	bemorssende	, den rug kraakende, voor de eer uwer familie:
graaf <hyph>Alma<->viva</hyph>, geen lust meer	hebbende	om de schoonheden van den omtrek te vleijen,
. (Elk van een bijzondere zijde op het Toneel	komende	.) JURJAN. Ha, Buur! welkom, hoe staat het lev
ryden. Ik, my met slyk bemorssende, den rug	kraakende	, voor de eer uwer familie: gy mede werkende
NEEL. FIGARO, alleen. De lieve meid! altyd	lachend	, altyd vrolyk, vol verstand, vol liefde, vol bet
FIGARO. Wat zou \x92t dan weezen? SUSANNA,	lagchende	. Als \x92er een puistje kwam, zouden de <
heb ik niets meer van u. FIGARO, haar	naloopende	. O, maar het is zoo niet, dat gy
ruikertje, op het hoofd van een mooi meisje,	strelend	voor het verliefd gezicht van een minnaar op
kraakende, voor de eer uwer familie: gy mede	werkende	tot de <hyph>vermeer<->dering</hyph> van de
geheim weerom koopen wil. FIGARO, zyn voorhoofd	wryvende	. Myn voorhoofd word week van verwondering, en
<<page>> 2 HET HUWELYK VAN FIGARO. SUSANNA,	wykende	. Wat meet gy toch daar? FIGARO. Ik zie,
troost naar mynen pligt, Kust hy me, al	zuchtend	\x92, met de traanen in \x92t gezicht;
1800-1849		
heeft getorscht; En ook uw volk, Mevrouw, roept	dwingende	om een' Vorst. Het oude Staatsverdrag der fiere
en groot! ADA, met drift naar de spiegel	gaande	, waar een bloempot staat. Tooit bloemen, tooit
niet zeggen, maar het is vrijheid van... (zich	herstellende	.) Mietje, ga en zeg, dat de kinderen daar
uit te leggen wat vrijheid.... AMBROSIUS, haar	invallende	. Ha! slang, gij zoekt mij in verlegenheid te
rloot! dat is regt zonderling. VOERMAN, binnen	komende	. \xF4 Nog veel zonderlinger dan gij denkt. Daar
het papier zelve wel betalen. (De kinderen gaan	lagchende	en stoeijende heen; \x97 \xC1mbrosius zet met
man, hier komt om u te huwen. MARIA ,	lagchende	. Vaderlief schertst, maar hij zal mij zoo gemakke
. AMBROSIUS, MARIA. MARIA, hem schroomvallig	naderende	. Lieve vader.... AMBROSIUS. Hm, wat belief je?
pligten. Niet dat mijn bange ziel al te	onmedogend	lijdt; Dat Ada zich vermoord in hare boezemstrijd
Heb meer dan eens gewild, door moedermin bewogen,	Opoffrende	al 't geluk aan deze zij van 't

zweep in de hand.) VOERMAN, een\x92 brief	overgevende	. Mag ik u zestien stuivers verzoeken? AMBROSIU
onderste boven, Meester! AMBROSIUS, het hoofd	sehuddende	. Gij Pieter, waar is dan het Noorden? PIETER
AM- <<page>> 14 DE MISLUKTE AMBROSIUS,	spottende	. Zie eens, hoe theatraal! die vervloekte romans!
, Slechts bij de doden heel, en gaat daar	stervend	heen. ADE- <<page>> TREURSPEL. 3 A
elvé wel betalen. (De kinderen gaan lagchende en	stoeijende	heen; \x97 \xC1mbrosius zet met Maria de
mijn fierheid wenken. Hij zie dat zijne bruid,	verzaamende	al haar kragt, Zoo groot gelijk hij zelve\
ar! ADA, <<page>> TREURSPEL. 5 ADA,	voortgaande	. Gij zijt het. Ja mijn lief! mijn eenigste
h>moo<->gen</hyph> spreken taemelijk duur (rond	ziende) Heb ik het <<page>> KLUCHTSPEL 7 h
tsluit de kist.) Harmen Koudspek komt langzaam en	zuchtende	uit dezelve te voorschijn.) Zie ik wel? Al
1850-1899		
heer zeer veel eer aan. Valdez (hem glimlachend	aanziende	.) Zoo? \x97 Ik zal u aan de spitse
hend land Geen andren uitweg heeft. EDUARD ,	aarzelend	. En toch, als men 't kon schikken, Waar '
aan mijn plicht (het ordeteeken op zijne borst	beschouwende). Valdez, waarom zijt ge niet een gewoon edelman,
Valdez (peinzende). Zoo. \x97 Corion (hem	bespiedend). Het schijnt dat mijn veldheer ongesteld is. \
oedig te verwijderen. Valdez (zich op de lippen	bijtende	.) Uwe aanmerking is zeer juist, Kapiten! en ik
VIERDE TOONEEL\x82 Ri\xEBgo (behoedzaam	binnenkomend e). Bah! wat eene nijdige kerel is die kapitein
schikking treden Of procederen wil. PIETER,	binnentredende	, en een briefje overgevende. Voor u, pa!
. VAN BALL, met een brief in de hand	binnentredende	. Mijnheer ! hier is een brief voor d' advocaat
u maar voor. Vergeef! VERPLEIT, tegen SCHULPMAN	buigende	, die weder naar zijne plaat
u ongeroepen tot mij? Corion (spottend	buigende). Ik waag mij niet aan uw doorzicht, edele
et ge hier, Adjudant ! Ri\xEBgo (buigende) Ik wachte op uwe komst, edele Heer! en
ing voor Burgemeester van der Werff. Ri\xEBgo (buigende	onder het afgaan ter zijde). Ach God, sta
>Co<->rondelet</hyph>. \x97 Nester. Valdez (buigende	.) Zijt mij welkom, mijne Heeren! gaat zitten.\x9
de kooi der kostschool pas ontvlogen, Met liefde	dweepend	, en niet vrezend voor de logen? Het hart
den Veldheer zeer veel eer aan. Valdez (hem	glimlachend	aanziende.) Zoo? \x97 Ik zal u aan de

dez (ongeduldig). Maar het einde . .. Corion (invallende). Was \x97 dat wij de schans verloren en
uister, Wier mondje van robijn KAREL,	lagchend	. Gij zoudt niet schildren, vriend! 'k Geloof
Niet meer dan ieder minnaar, KAREL ,	lagchend	. Maar wat is thans uw plan, mijn teedre
ging raad , Ik ben een eerlijk man. EHRBACH,	lagchend	. Gij zijt een advocaat. Ik ben 't als
schijnt ontroofd. (Hem de hand op den schouder	leggende) Daar schuilt iets achter, vriend! Kom! schenk m
n, VERPLEIT, KRATMAN. KRATMAN, VERPLEIT binnen	leidende	. 'k Ga u maar voor. Vergeef! VERPLEIT, teg
stien jaren draagt, Wier oogen fakkels zijn, mij	lichtende	in het duister, Wier schoon mijn harte boeit
spoed. vERPLEIT, opstaande, en het zegel	losbrekende	. En wacht hij op bescheid?
mdat gij alleen \x97 Spanjaard zijt. Corion (minachtend). Ik had zulk een oordeel van mijn veldheer
vraagt aan Lipman of L\xE9on. VERPLEIT,	nadenkend	. Vervloekt! dat is wat kras. EDUARD. Tr
straks. (af) DERDE TOONEEL. Corion (hem	naziende). Gehoorzaamheid vooral van mij? \x97 ziekelijk
ken. <<page>> 127 KRATMAN , zich	omkeerende	. Ik kom. (Tot EDUARD.) Wel
u moet denken. PIETER, de deur	openende	. Pa! Ma vraagt of u komt; zij gaat
Voor u, pa! (Af.) KRATMAN, het briefje	openende	. Wat is dat? Verduiveld! dat komt juist, of
t. De bringer sprak van spoed. vERPLEIT,	opstaande	, en het zegel losbrekende. En wacht hij op
en wil. PIETER, binnentredende, en een briefje	overgevende	. Voor u, pa! (Af.) KRATMAN, het brie
was de gevreesde Johan van der Does. Valdez (peinzende). Zoo. \x97 Corion (hem bespiedend). Het
(hij komt met de hand onder de kin,	peinzende	, door eene der zijgangen op). (Ri\xEBgo ziende
97 Met zulke helden was Spanje weldra niet meer. (peinzende) Het oogenblik is dan daar om te beraadslagen. \
proces hem kwelt. KRATMAN, het hoofd	schuddende	. Ik weet niet, Eduard! wat ik van u buigende). Ik waag mij niet aan uw doorzicht,
at voert u ongeroepen tot mij? Corion (spottend	
ning, voor Spanje niet roemrijk zijn. Corion (spottend) Dat zeg ik ook. Laat ons dan liever
verdedigde ik vol vuur; Hij hield de zijne	staande	, en schoon 't gesprek een uur Geduurd had, '
et dien vermetele duur betaald zetten. Corion (tergende). Maar vanwaar dan die onverklaarbare rust, vanw

n mocht met dat troepje Hollanders, (zijn zwaard	trekkende) sakkerloot kameraad! wat zou ik met u dan <
teekt een hoofd zich boven de verschansing, zich	vastklemmende	aan de struiken met de eene, zwaait hij
den. KAREL, zijne plaats aan den lessenaar	verlatende	. Maar, Eduard ! mij dunkt, niet altijd zonder r
. En wie is die dappere Nederlander ! Corion (vervolgende). Met Gods naam op de lippen, schoten of
KAREL. Vergeefs wilt gij 't ontveinzen. (Verwijtend	.) Ik was voorheen uw vriend. EDUARD. Gij
opvangt, om er groei­kracht uit te halen, Niet	vragend	, of de gloed, die koestert, ook verschroeit. De
hool pas ontvlogen, Met liefde dweepend, en niet	vreezend	voor de logen? Het hart der maagd, nog
ronde tafel gezeten. EHRBACH, zich tot KRATMAN	wendende	. Het is mij aangenaam, dat gij u hier
aan mijn eigen zoon. SCHULPMAN, door het raam	ziende	. Daar komt hij aan, mijnheer!
nzende, door eene der zijgangen op). (Ri\xEBgo	ziende	.) Wat doet ge hier, Adjudant ! R
soldaten zullen u leeren gehoorzamen. (Opge­staan	zijnde	, wandelt hij op en neer). En toch \x97
>daar<->van</hyph> met Ri\xEBgo, uwen adjudant,	zingende	de stad intrekken en <hyph>mo<-> >gen</hyph>

Annexe 3 – Conventions de transcription

Transcriptieconventies *Language of Leiden* corpus – gedrukte documenten

De transcriptie bestaat uit drie onderdelen:

- 1) een *header* of *hoofding* bovenaan de bladzijde, voorafgaand aan de diplomatische transcriptie met de belangrijkste bijkomende gegevens;
- 2) een *diplomatische transcriptie* van de tekst zelf, dus een zo precies mogelijke weergave van het originele document;
- 3) *tags* in de diplomatische transcriptie, waar nodig.

Het maken en opslaan van transcripties

- tekstverwerker: gebruik een eenvoudig tekstprogramma als Windows Notepad dat alleen maar platte tekst toestaat; extensie *.txt*
- **bestandsnaam: gebruik de bestandsnaam die de foto's die bij de transcriptie horen ook hebben, dus een transcriptie gebaseerd op de foto's**

Opregte_Leydse_Courant_01a.jpg

en

Opregte_Leydse_Courant_01b.jpg

krijgt de bestandsnaam

Opregte_Leydse_Courant_01.txt

1) Hoofding

De hoofding bestaat uit een aantal vaste codes gevolgd door informatie (metadata). Gebruik de volgende codes:

SOURCE: gelijk aan de bestandsnaam, bijv. Opregte_Leydse_Courant_01

DOMAIN: Literatuur/Publieke Opinie/Universiteit

GENRE: Toneelstukken/Kranten/Verhandelingen/...

DATE: de datum/data waarop het document is geschreven, bijv. 10 januari 1698

PLACE: plaats waar het document is geschreven, bijv. Leiden

PAGES: aantal pagina's van het document

WOCO: totale aantal woorden van de transcriptie, inclusief tags, maar zonder hoofding

TR. BY: naam van de persoon die heeft getranscribeerd

CHECK BY: naam van de persoon die de transcriptie heeft gecontroleerd

NOTES: eventuele opmerkingen over de transcriptie die je zelf hebt; indien de naam van de schrijver van het document bekend is, geef deze dan ook hier weer

2) Diplomatische transcriptie

Weergeven zoals in het originele document:

- letters en tekens: met alle accenten erop, let vooral op y/ij, ee/eé, oo/oó, aa/ae/a
- letteropmaak: maak verschil tussen hoofdletters en kleine letters
- interpunctie: exact zoals je het ziet staan
- bladspiegel: links, midden of rechts uitgelijnd; kolommen; werk eventueel met tabs
- lijnafbrekingen: met enter, exact waar je ze ziet staan

3) Tags

Verschijsel	Tag	Voorbeeld
onduidelijk/twijfel over de juiste lezing van een woord	<ambig>woord</ambig>	een zwart voorschoot en een wit <ambig>schaapslinne</ambig> rok
totaal onleesbaar woord	<<illeg>>	te worden däär <illeg/> waar zulks behoren sal
woordafbreking aan het einde van de regel	<hyph>woo<->rd</hyph>	wy passeerden de stad <hyph>Sevenber<->gen</hyph>
andere eigenaardigheden	<<ed: leg zelf uit>>	kwam naer <<ed: einde van de regel onleesbaar door waterschade>>
begin van een nieuwe pagina	<<page>>	